ASF

DES AUTOROUTES À VIVRE

2008
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une société de VINCI CONCESSIONS

DÉTENTE

ASF se mobilise chaque année pour accompagner les grands départs en famille : sur ses aires de services, tout est mis en œuvre au travers des aménagements et des animations estivales pour inciter les automobilistes à faire régulièrement une pause.

LE RÉSEAU ASF

9 986 ha
DE PATRIMOINE VERT

1 532
OUVRAGES DE PROTECTION DES EAUX

2 633 km
D'AUTOROUTES EN SERVICE

81 km
D'AUTOROUTES EN PROJET
OU EN CONSTRUCTION

238
ÉCHANGEURS

PROFIL

2 294 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

5 228
SALARIÉS, DONT
43 % DE FEMMES

286
AIRES DE SERVICES
ET DE REPOS

ASF : LEADER FRANÇAIS DE LA CONCESSION AUTOROUTIÈRE

Gestionnaire d'infrastructures de transport, Autoroutes du Sud de la France (ASF) est une société de VINCI, premier groupe mondial intégré de concessions-construction. Créée en 1957, ASF exploite aujourd'hui un réseau de 2 633 km auxquels s'ajoutent 81 km en cours de construction, soit un réseau concédé total de 2 714 km.
Forte de 50 ans d'innovation et de réussite, ASF est devenue le premier réseau autoroutier de France et le deuxième en Europe. Il occupe une position stratégique dans l'Hexagone sous la ligne Le Mans - Lyon - Aix-en-Provence et bénéficie à ce titre du dynamisme des métropoles du sud de la France.
Véritable trait d'union entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, le réseau ASF est traversé par les grands flux économiques et touristiques européens ainsi que par d'importants trafics régionaux. En 2008, ASF a réalisé un chiffre d'affaires hors filiales de 2 294 millions d'euros.

Le réseau ASF occupe une position stratégique dans l'Hexagone sous la ligne Le Mans - Lyon - Aix-en-Provence et bénéficie à ce titre du dynamisme des métropoles du sud de la France. Véritable trait d'union entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, le réseau ASF est traversé par les grands flux économiques et touristiques européens ainsi que par d'importants trafics régionaux.

Avec plus de 5 000 collaborateurs, dont 43 % de femmes, ASF dispose d'une véritable expertise dans tous les métiers pour exploiter des autoroutes dans des contextes multiples (urbain, périurbain, montagne) et gérer des trafics denses et variés (trajets domicile-travail, migrations estivales, fret européen, itinéraires transfrontaliers). Faciliter la circulation des biens et des personnes en toute sécurité, réaliser des infrastructures sûres, pérennes, respectueuses de l'environnement et des riverains, participer à l'aménagement du territoire, au développement économique et touristique des régions sont autant de missions déployées par ASF. Dans ce cadre, ASF s'engage à être au service de ses clients, à placer l'homme au cœur de son organisation, à concilier objectifs économiques et performance opérationnelle et à respecter l'environnement.

Dans le cadre de son contrat de plan 2007-2011, ASF investit près de 2,6 milliards d'euros, ce qui en fait un des tous premiers donneurs d'ordre privé en France.

ASF a comme filiales *ESCOTA* (société d'Autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes), *Openly* (Périphérique Nord de Lyon) et *Radio Trafic FM 107.7*. ASF détient aussi des participations dans *Autoroutes-Trafic*, qui commercialise des informations trafic, et dans *Axxès*, société émettrice des badges télépéage poids lourds.

MESSAGES

DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Au sein des sociétés d'autoroutes de VINCI, une même mobilisation est en marche pour renforcer notre offre commune et optimiser la qualité de service offerte aux clients. »

Henri STOUFF, Président, et Pierre ANJOLRAS, Directeur Général

HENRI STOUFF, PRÉSIDENT

Conformément à son contrat de plan 2007-2011, ASF a poursuivi en 2008 le maillage de son réseau avec la mise en service de 2 nouveaux tronçons et le lancement de travaux importants : sur l'axe A89 d'une part, avec la construction des 50 km qui permettront de relier définitivement la façade atlantique à la région Rhône-Alpes en 2012, et sur l'A63 d'autre part, avec l'aménagement des 40 km entre Biriatou à la frontière espagnole et Ondres dans les Landes. L'engagement et le professionnalisme dont font preuve les 5 000 collaborateurs d'ASF, 365 jours par an et 24 heures sur 24 au service de nos clients, ont permis de faire de 2008 une année de progression en matière d'exploitation et de déploiement du télépéage.

CONFIANCE ET SOLIDITÉ

Après des années de croissance, 2008 restera toutefois marquée par un recul du trafic, tout à la fois conséquence et indicateur avancé de la crise économique que nous connaissons. Dans cette période difficile, le contrat de concession et le contrat de plan qui lient ASF à l'État constituent un socle solide. Le respect mutuel des engagements des deux parties fonde la capacité du concessionnaire à porter et refinancer une dette importante et à conduire dans la confiance sa mission de service public.

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DE L'ÉTAT

La solidité de notre modèle économique s'exprime notamment par les investissements que nous consacrons aux projets d'aménagement de l'État. Dans le cadre de son contrat de plan, ASF va ainsi engager plus de 500 millions d'euros en 2009 et aura investi près de 2,6 milliards d'euros de 2007 à 2011, tant pour construire de nouvelles infrastructures que pour moderniser le réseau existant et le maintenir à un haut niveau d'exigence technique et environnemental. Cette capacité d'investissement fait de nous l'un des premiers donneurs d'ordre privés en France et par conséquence l'un des tout premiers acteurs économiques de notre pays.

Partenaire privilégié de l'État, ASF entend l'accompagner dans sa politique de développement durable en se montrant force de proposition en matière d'amélioration

de la sécurité, de réduction de la congestion et des émissions de CO_2, de protection contre le bruit et d'actions en faveur de la biodiversité. Dans le cadre de la loi du 17 février 2009 qui permet de financer un programme s'inscrivant dans la politique de relance en allongeant les durées de concession, ASF s'engagera en 2009 aux côtés de l'État pour accélérer la mise à niveau environnementale de son réseau.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF AU SERVICE DES CLIENTS

Notre métier va consister de plus en plus à fournir des services de mobilité durable s'articulant avec les autres modes de transports. Au sein du groupe VINCI, les synergies entre les réseaux ASF, Cofiroute et ESCOTA et les autres entités de VINCI Concessions, ainsi que les liens de proximité tissés avec les collectivités locales et les départements nous placent en position favorable pour améliorer la desserte des territoires ou encore agir sur la fluidité des échanges.

En complément de cette offre de service auprès de nos partenaires locaux, c'est sur la satisfaction de nos clients que nous voulons faire porter nos efforts cette année.

Même si, selon le baromètre ASFA*/TNS Sofres, 84 % des Français se déclarent très satisfaits des services que leur rend l'autoroute, nous ne devons pas nous contenter de ce score. Tout en poursuivant nos actions en matière de sécurité, de fluidité et d'agrément du voyage, nous souhaitons encore davantage nous mobiliser vis-à-vis de nos clients au travers d'engagements de service précis, concrets et mesurables.

À ce titre, je salue l'avènement de la Charte d'engagements de service élaborée par ASF, Cofiroute et ESCOTA. Diffusée sur les 3 réseaux autoroutiers du groupe dès l'été 2009, cette Charte concrétise notre ambition partagée en matière de qualité de services et constitue le socle de la nouvelle relation que nous entendons développer avec nos clients.

C'est un élément fondateur qui me tient particulièrement à cœur et je manifeste une confiance totale dans la capacité des équipes à respecter ces engagements et à faire vivre cette Charte au quotidien. Au sein des sociétés d'autoroutes de VINCI, une même mobilisation est en marche pour renforcer notre offre commune et optimiser la qualité de service offerte aux clients.

* Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes.

PIERRE ANJOLRAS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

ADAPTER L'ORGANISATION AUX DÉFIS DE DEMAIN

Malgré une baisse du trafic, conséquence naturelle de la hausse du coût des carburants et de la crise économique, l'année 2008 a été marquée par la poursuite de l'adaptation de l'entreprise aux nouvelles technologies et aux attentes de ses clients.
Cette politique volontariste de maîtrise dans la durée des charges d'exploitation se traduit en premier lieu par une forte progression de l'automatisation du péage : la proportion des transactions automatisées (télépéage et automates) est passée de 66 % à 75 % entre 2007 et 2008 ; tous véhicules confondus, le télépéage représentait ainsi en fin d'année près du tiers du total des transactions.

Parallèlement, une nouvelle organisation des Postes de contrôle (PC) du trafic a été mise en place. La professionnalisation de la filière et la mutualisation des moyens au sein d'un nombre plus réduit de PC, qui passeront ainsi progressivement de 34 à 15, concourent à une gestion plus rapide et plus efficace des événements et améliore la qualité de l'information diffusée à nos clients.

Enfin, dans le cadre du renouvellement des contrats de sous-concessions sur nos aires de services, ASF remet en compétition ses opérateurs avec l'objectif d'enrichir la gamme de services proposés aux différents segments de clientèle et d'accroître ainsi l'activité sur les aires.

Cette démarche, qui amène progressivement ASF à faire évoluer ses métiers, s'inscrit dans une politique de valorisation et de professionnalisation des femmes et des hommes qui composent l'entreprise.
Elle repose sur un dialogue social de qualité fondé sur la transparence et la confiance avec les représentants du personnel, sur un effort permanent de formation ainsi que sur la reconnaissance des compétences individuelles et de la mobilité professionnelle.

ASF a par ailleurs poursuivi ses actions en matière de prévention-sécurité du personnel, qui se traduisent par une amélioration sensible des résultats. Le nombre d'accidents du travail avec arrêt a poursuivi sa baisse :

79 en 2008, soit 10 de moins qu'en 2007 et 40 de moins qu'en 2006. Sur 30 districts et 7 services techniques de nos directions régionales, 13 ont atteint le « zéro accident », soit 5 de plus qu'en 2007.

ASF, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Première année complète de notre contrat de plan 2007-2011, l'année 2008 a été marquée par l'achèvement dans les délais de 2 grands axes autoroutiers, l'A89 Bordeaux - Clermont-Ferrand et l'A87 Angers - La Roche-sur-Yon, et le lancement de nouveaux projets, dans le respect de nos engagements vis-à-vis de l'État concédant. Les investissements réalisés en 2008 ont ainsi représenté 262 millions d'euros.

Attentive depuis toujours à l'intégration harmonieuse de ses infrastructures dans le patrimoine naturel, paysager et culturel traversé, et forte de ses 50 années d'expérience, ASF s'inscrit résolument et de façon active dans la démarche initiée par le Grenelle de l'environnement.

L'entreprise a ainsi formalisé, en 2008, ses trois engagements en matière de développement durable :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre sur ses autoroutes ;
- rendre ses autoroutes toujours plus respectueuses de l'environnement ;
- favoriser le développement de chaque collaborateur dans l'entreprise.

Le document joint en présente le bilan 2008 et les perspectives 2009.
Ces engagements, ASF compte les mettre en œuvre de manière très concrète, tant dans ses activités de construction d'infrastructures que dans ses activités d'exploitation.

Les 2 opérations d'infrastructures majeures lancées en 2008, à savoir la construction des 53 km de l'autoroute A89 Lyon-Balbigny et les travaux d'aménagement des 40 km de l'autoroute A63 sur la côte basque, intègrent ainsi totalement et de façon exemplaire les enjeux liés à la protection de l'environnement. ...

« Nous avons à cœur de satisfaire toujours plus nos clients routiers et automobilistes. Car nos clients sont notre raison d'être. »

• • • Sur le chantier de l'A89 certifié ISO 14001, la concertation menée par ASF auprès des associations locales a permis de mettre en place des actions innovantes, comme la formation de tous les compagnons du chantier par des associations de protection de l'environnement.

Les travaux d'aménagement de l'A63 incluent, quant à eux, outre l'élargissement à 2 fois 3 voies, la mise en place de 41 km de protections acoustiques pour les riverains, la modernisation du dispositif de collecte et de traitement des eaux ainsi que des mesures en faveur de la biodiversité.

En 2009, ASF poursuivra le déploiement sur l'ensemble de son réseau de son programme de traitement des points noirs bruit prévu jusqu'en 2011.

Plus spécifiquement sur les axes A7 et A9, ASF met en œuvre les décisions prises par l'État à l'issue du débat public de 2006 sur les transports dans la vallée du Rhône et l'Arc languedocien, qu'il s'agisse de protections des riverains ou de lutte contre la congestion.

À cet égard, l'interdiction de dépasser pour les poids lourds, expérimentée en 2007 sur certains secteurs sensibles, a été renforcée au cours de l'été 2008 avec 2 sites supplémentaires sur l'A7. De même, la régulation de vitesse, pratiquée depuis 2004 sur l'A7 entre Vienne et Orange en période estivale, a été déployée avec succès sur l'A9 entre Montpellier et Narbonne.

Dans le même esprit, ASF étudie le déploiement sur ses barrières de péage de voies de télépéage sans arrêt à la vitesse de 30 km/h, qui permettront d'économiser plusieurs dizaines de millions de litres de carburant, de limiter les émissions de CO_2 et de fluidifier le trafic.

ASF s'engage à mener et partager cette démarche de développement durable dans la transparence et la concertation avec l'ensemble de ses parties prenantes : l'État, les collectivités locales, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, et le monde associatif.

ASF, UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SES CLIENTS

Au-delà de nos partenaires institutionnels, nous avons à cœur de satisfaire toujours plus nos clients routiers et automobilistes. Car nos clients sont notre raison d'être, et un client satisfait est un client qui revient.

Pour y parvenir, nous devons sans cesse nous mobiliser et leur apporter toutes nos attentions et nos énergies. Les équipes d'ASF l'ont remarquablement illustré dans la gestion des événements climatiques de l'hiver dernier qui ont frappé le sud-est puis le sud-ouest de la France. Cette mobilisation et cette attention envers nos clients guident l'ensemble de nos actions chaque jour de l'année, à chaque instant.

Dans cet esprit, nous afficherons cet été notre Charte d'engagements de service, dont l'élaboration a fait l'objet d'une démarche collective au sein de l'entreprise en 2008.

Cette Charte concrétise les ambitions que nous nous fixons en matière d'information, de sécurité, d'accueil et de qualité de service offerte à nos clients, à tout moment et en tout point de notre réseau.

COMITÉ DE DIRECTION

ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

En charge de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie d'ASF, le comité de direction rassemble neuf membres autour du Directeur général.
La réunion hebdomadaire du comité de direction est l'occasion de prendre des décisions en croisant les avis et les expertises de chaque membre, tant opérationnel que fonctionnel.
Ce mode de fonctionnement représente un gage de réactivité et de justesse d'appréciation dans le pilotage de l'entreprise.

COMITÉ DE DIRECTION de gauche à droite

1 Pierre ANJOLRAS
Directeur Général

2 Paul MAAREK
Directeur de l'Ingénierie et des Systèmes d'Information

3 Sébastien FRAISSE
Directeur d'Exploitation Sud-Est

4 Gilles CALAS
Directeur de l'Infrastructure

5 Bernard FER
Directeur de la Prospective et du Développement Durable

6 Isabelle HÉDOUIN-RUTY
Directrice de la Communication

7 Olivier ALAMO
Directeur de la Clientèle, des Services et du Péage

8 Patrick PRIAM
Secrétaire Général et Directeur Financier

9 Vincent LE PARC
Directeur d'Exploitation Sud-Ouest

10 Josiane COSTANTINO
Directeur des Ressources Humaines

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Henri STOUFF, Président du conseil d'administration d'ASF • **VINCI,** représentée par Yves-Thibault de SILGUY, Président du conseil d'administration de VINCI • **VINCI Concessions,** représentée par David AZÉMA, Directeur général de VINCI Concessions jusqu'au 9 juin 2008 puis par Louis-Roch BURGARD, Directeur général délégué de VINCI Concessions • **SNEL,** représentée par Xavier HUILLARD, Directeur général de VINCI • **SEMANA,** représentée par Bernard HUVELIN, vice-Président du conseil d'administration de VINCI • **SOCOFREG,** représentée par Christian LABEYRIE, Directeur général adjoint/Directeur financier de VINCI • **Gérard PAYEN,** Président d'AquaFed • **Christian BOUVIER** • **Willy STRICKER** • **Bernard VAL**
Un commissaire du gouvernement, représentant du concédant, assiste sans voix délibérative aux séances du conseil d'administration et aux assemblées générales de la société.

FAITS MARQUANTS

L'A89, UNE INVITATION AU VOYAGE

Le 16 janvier 2008, ASF a mis en service les 18 km de la section Thenon-Terrasson. Désormais, l'autoroute A89 Bordeaux - Clermont-Ferrand constitue un axe majeur des 324 km reliant les régions Aquitaine et Limousin. La construction de cet axe, véritable aventure humaine et technique, aura nécessité 12 années de travaux ! La première autoroute française dite « d'aménagement du territoire » a été réalisée dans le plus grand respect de l'environnement et a fait l'objet de mesures d'intégration dans les paysages particulièrement poussées.

TOUJOURS PLUS PROCHE DE NOS CLIENTS

Depuis mai 2008, les clients d'ASF composent désormais un nouveau numéro pour s'informer sur le télépéage et s'y abonner, le 0825 016 015. Ce nouveau centre d'appel, qui est aussi le « Service Clients ASF » pour les abonnés, propose une disponibilité plus grande avec des horaires et des jours d'ouverture élargis. Le nouvel « Espace Abonnés Télépéage » internet, mis à disposition des clients sur asf.fr en début d'année, permet quant à lui de gérer son compte de chez soi ou encore d'opter pour la facture électronique. En novembre, ces deux nouveaux outils ont été complétés par le lancement d'un service très attendu : l'abonnement au télépéage en ligne. Quatre mois après son lancement, on compte déjà 10 000 abonnés via ce nouveau service.

LE TÉLÉPÉAGE POIDS LOURDS RÉUSSIT SON EXAMEN DE PASSAGE

Après avoir pris définitivement le relais de l'abonnement CAPLIS, le 31 mars 2008, le succès du télépéage poids lourds (PL) ne s'est pas fait attendre. En 2008, 71 % des transactions poids lourds ont été réalisées par télépéage et le nombre des abonnés a doublé. En vertu des nouvelles directives européennes, seul le badge télépéage poids lourds permet aujourd'hui d'obtenir des remises tarifaires sur le réseau autoroutier français.

44 BONNES RAISONS DE FAIRE UNE PAUSE

Cet été, 44 « Étapes Découvertes » ont jalonné le réseau ASF. Comme chaque année, les équipes d'ASF se sont mobilisées pour inciter les clients à marquer régulièrement des pauses au cours de leur trajet en leur offrant de véritables moments de détente. Au programme, quatre thématiques : la sécurité, le sport, la biodiversité et la culture. Durant ces Étapes, ASF a aussi relayé les campagnes de sensibilisation de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (FNH) auprès des 20 millions de vacanciers empruntant son réseau pendant l'été.

L'A87 RELIE PARIS AUX SABLES-D'OLONNE EN 4 HEURES !

La mise en service, le 4 juillet, des 16 km du contournement sud de La Roche-sur-Yon a marqué l'achèvement de l'autoroute A87 Angers - La Roche-sur-Yon. L'A87 relie dorénavant l'agglomération parisienne aux côtes de la Vendée, par un itinéraire continu à 2 x 2 voies, en seulement 4 heures ! Les utilisateurs réguliers de l'A87 bénéficient désormais d'une nouvelle desserte locale rapide et sûre, complémentaire au contournement nord de La Roche-sur-Yon.

ASF, LA VOIX DE LA SÉCURITÉ

Depuis fin 2008, les clients qui sollicitent une assistance depuis l'une des 3 246 bornes orange du réseau ASF, sont mis en contact, non plus avec les gendarmes mais directement avec un opérateur ASF basé dans le poste de contrôle d'exploitation le plus proche. En dehors de ces appels, qui représentent 93 % des demandes, les opérateurs traitent également les demandes de secours. En cas d'accident, ils transfèrent immédiatement la communication vers le PC départemental de la gendarmerie.

UN PROGRAMME COMPLET D'AMÉNAGEMENT POUR L'AUTOROUTE A63

Les travaux d'aménagement de l'autoroute A63 sur 40 km, entre l'échangeur d'Ondres (nord de Bayonne) et la frontière franco-espagnole, ont été lancés le 12 décembre 2008. Le chantier consiste en l'élargissement de la chaussée à 2 x 3 voies, la réalisation d'un dispositif d'échanges à Saint-Pierre-d'Irube et le déplacement de la gare de péage de Biriatou. Cet aménagement est aussi l'occasion de réaliser des actions de requalification environnementale portant sur la protection acoustique, la création de dispositifs de traitement des eaux et la prise en compte de la biodiversité. Les travaux s'échelonneront jusqu'en 2015.

CHIFFRES CLÉS 2008

En 2008, ASF a inauguré de nouvelles sections d'autoroutes tout en initiant de nouveaux grands projets dans le cadre de son contrat de plan (2007-2011). Cette année riche en réalisations atteste de la capacité d'ASF à être acteur de l'activité économique française. Les résultats 2008 d'ASF confirment ses performances économiques et opérationnelles.

CHIFFRE D'AFFAIRES*
en millions d'euros

EBITDA*
en millions d'euros

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL*
SUR ACTIVITÉS (ROPA)
en millions d'euros

RÉSULTAT NET*
en millions d'euros

INVESTISSSEMENTS BRUTS*
en millions d'euros

* Chiffres ASF hors filiales

5 228
SALARIÉS

4 918
CDI, SOIT
94 % DES SALARIÉS

6,57 %
TAUX D'EMPLOI DE
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

RÉPARTITION DES EFFECTIFS

employés et ouvriers	**2 757**
maîtrise	**2 005**
cadres	**466**

Pour être en mesure de s'adapter à la fois aux évolutions des technologies et aux attentes de ses clients, ASF a mis en place une politique basée sur la valorisation des femmes et des hommes qui composent l'entreprise. Ainsi, ASF accompagne ses salariés vers la professionnalisation dans toutes les filières. Dans ce contexte, ASF a conclu plusieurs accords avec les partenaires sociaux, et réaffirme ainsi l'importance du dialogue social au sein de l'entreprise et s'est dotée d'une organisation plus proche du terrain et plus réactive. ASF multiplie également les initiatives pour faire de la prévention-sécurité de ses collaborateurs une priorité.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

TAUX DE FRÉQUENCE*

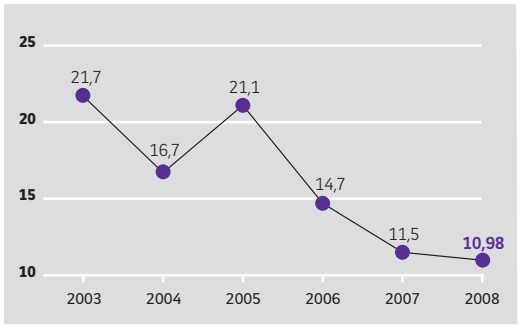

* Accidents de travail avec arrêt x 1 000 000/heures travaillées.

TAUX DE GRAVITÉ *

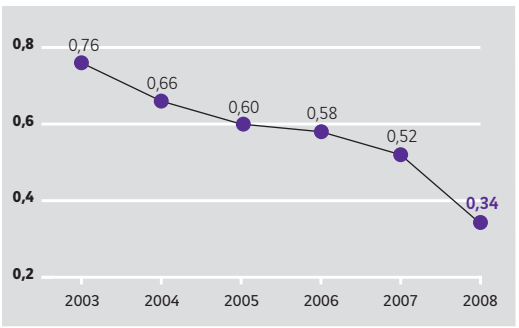

* Jours d'arrêt de travail x 1 000/heures travaillées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TAUX DES ACCIDENTS SUR LE RÉSEAU ASF
taux pour 100 millions de km parcourus

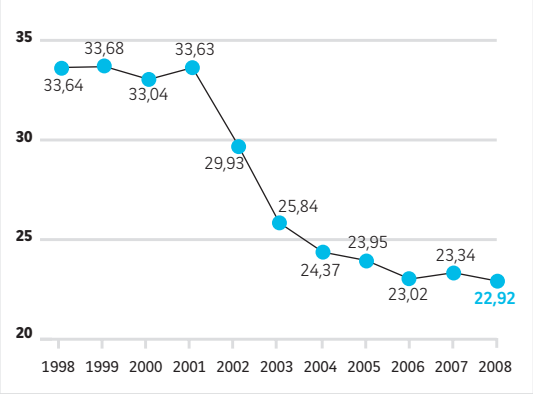

NOMBRE DE TUÉS SUR LE RÉSEAU ASF

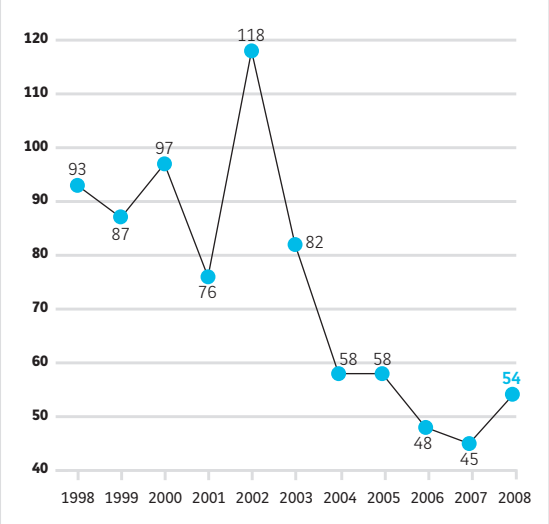

NOMBRE D'INTERVENTIONS
LIÉES À LA SÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU ASF

BALISAGE
DES ACCIDENTS

PROTECTION
DES VÉHICULES EN PANNE

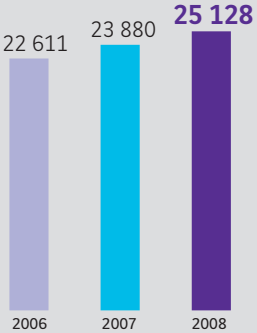

AUTRES
enlèvements d'objets,
animaux errants, divers...

398 MILLIONS
DE TRANSACTIONS
AU PÉAGE

400 556
CLIENTS ABONNÉS
AU TÉLÉPÉAGE (VÉHICULES LÉGERS)

PÉAGE

NOMBRE DE BADGES ACTIFS
CLIENTS VÉHICULES LÉGERS

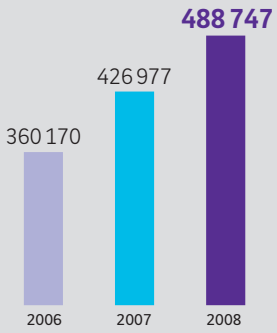

En 2008, ASF a poursuivi ses efforts d'automatisation au péage. L'augmentation du nombre d'abonnés télépéage illustre le développement des formules locales qui permettent de bénéficier de réductions sur des trajets, ainsi que la réussite des actions commerciales à destination des utilisateurs occasionnels de l'autoroute.

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS AU PÉAGE
VÉHICULES LÉGERS + POIDS LOURDS
par moyen de paiement

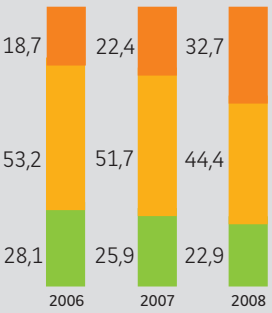

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS AU PÉAGE
POIDS LOURDS
par moyen de paiement

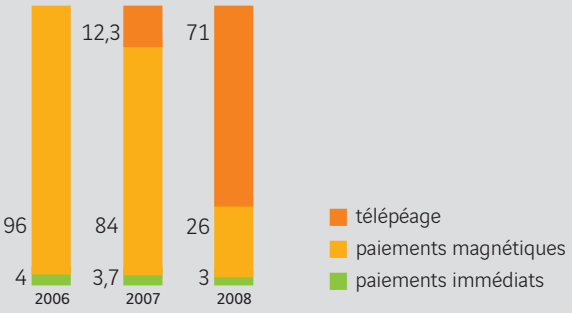

TRAFIC

TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL 2008

ensemble des véhicules - réseau courant

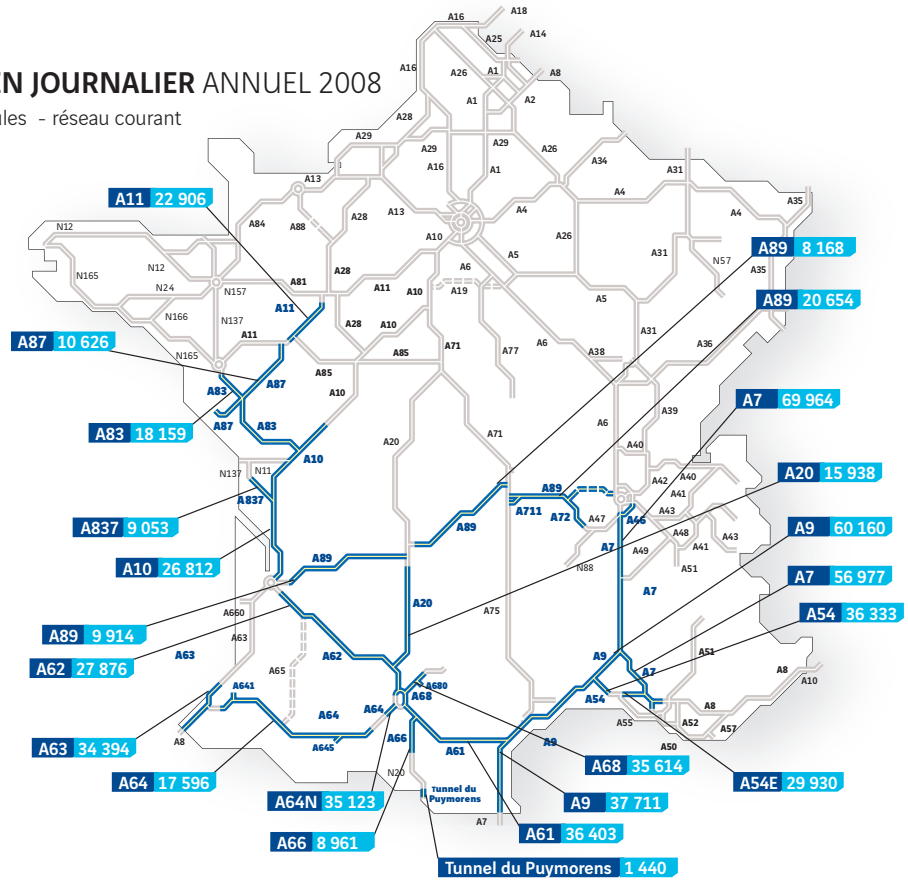

ÉVOLUTION ENTRE 2007 ET 2008

ensemble des véhicules - réseau courant

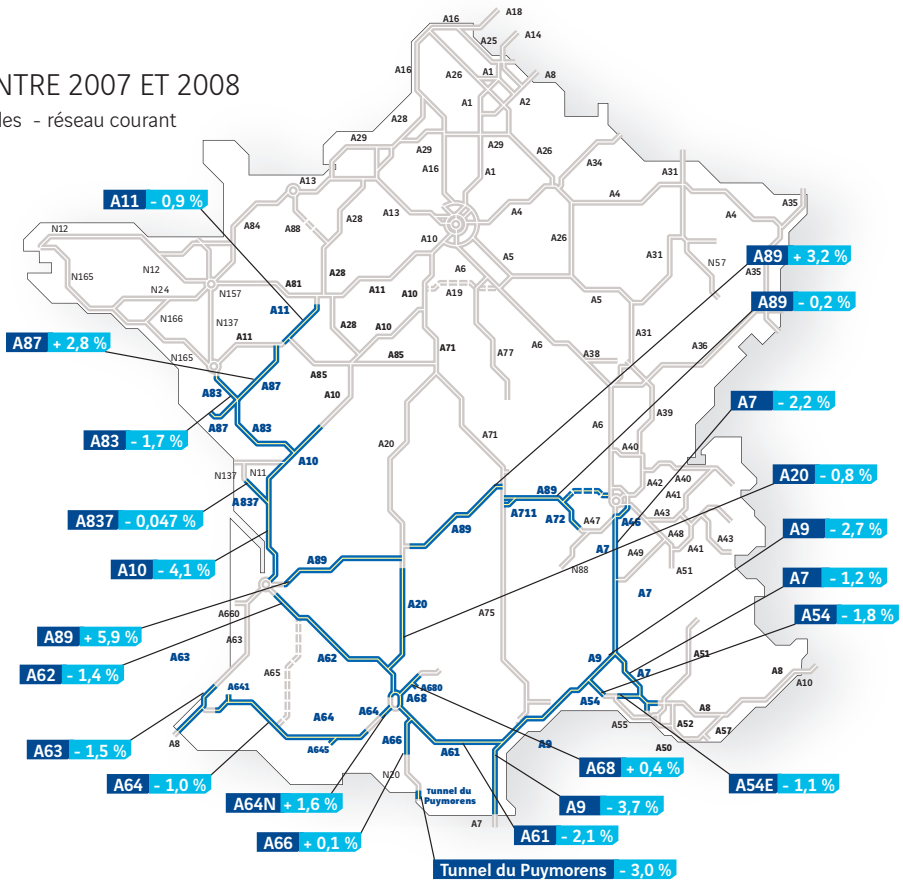

SERVICE
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les équipes d'ASF sont mobilisées pour assurer la sécurité des déplacements de leurs clients.

LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT L'ENTREPRISE

L'HOMME AU CŒUR DES RÉUSSITES D'ASF **20**
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, UN ÉTAT D'ESPRIT À PARTAGER **22**
SOLIDARITÉ ET DIVERSITÉ : ASF S'ENGAGE **24**

LE CLIENT AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT

UNE AMBITION PARTAGÉE **AVEC L'ÉTAT** **28**
UNE NOUVELLE ÈRE **DE SERVICES** **30**
UNE OFFRE DE SERVICES **ADAPTÉE AUX TRANSPORTEURS** **32**
AGIR AUX CÔTÉS **DES COLLECTIVITÉS LOCALES** **34**

LE MÉTIER, L'EXPERTISE AU QUOTIDIEN

CONSTRUIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT **38**
ENTRETENIR L'AUTOROUTE, UN SAVOIR-FAIRE EN ÉVOLUTION **40**
SE DÉPLACER **EN TOUTE SÉRÉNITÉ** **42**
SÉCURITÉ : TOUS ACTEURS D'UNE AUTOROUTE PLUS SÛRE **44**

ASF, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

ASF, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE **48**

LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT L'ENTREPRISE

L'HOMME

Valoriser l'homme et le positionner au cœur de toutes les réussites, telle est la ligne directrice de la politique de ressources humaines d'ASF. Pour relever les défis qui se présentent à elle aujourd'hui, ASF a résolument choisi de s'appuyer sur l'engagement et le savoir-faire de ses équipes, en entretenant en permanence un dialogue social de qualité.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

La sécurité du personnel est une composante même de la culture d'ASF. En 2008, ASF a affiché sa détermination à poursuivre les efforts engagés pour faire de la prévention des risques d'accidents un état d'esprit partagé par chacun.

SOLIDARITÉ

Intimement liée aux territoires qu'elle dessert, ASF soutient ses salariés qui souhaitent mener des actions de solidarité en faveur d'associations locales. La Fondation VINCI pour la Cité offre un cadre de réalisation à ces actions et apporte chaque année son soutien financier à plusieurs projets portés par des salariés.

Chaque jour, 24 heures sur 24, les femmes et les hommes d'ASF mettent toute leur énergie au service des milliers de clients qui empruntent leur vaste réseau. Plus que jamais, dans un environnement en forte évolution, ASF démontre sa capacité à relever les défis et à s'adapter en s'appuyant sur le savoir-faire de ses équipes. Les réussites d'ASF sont le fruit de leur engagement.

L'HOMME AU CŒUR DES RÉUSSITES D'ASF

La politique des ressources humaines mise en œuvre en 2008 poursuit la volonté de placer les femmes et les hommes de l'entreprise au cœur des grands projets et des réussites d'ASF. L'adaptation de l'organisation, synonyme d'émergence de nouveaux métiers et d'évolution des emplois, pose les fondations d'un nouveau socle social et ouvre aux salariés de nouvelles perspectives.

TOUJOURS PLUS D'AUTONOMIE ET DE RESPONSABILISATION

Depuis 2007, ASF a fait le choix d'une organisation qui s'appuie clairement sur la reconnaissance des salariés au travers de la valorisation des compétences et de la prise en compte du mérite de chacun. Cette approche amène progressivement l'entreprise à faire évoluer ses métiers et à repositionner les responsabilités et le rôle de l'encadrement. Au sein des 2 directions d'exploitation Est et Ouest, les 7 directions régionales d'ASF ont pour mission de développer un management plus décentralisé favorisant l'autonomie et les initiatives. C'est pourquoi, aujourd'hui, tous les responsables de terrain jouent un rôle plus actif au sein d'ASF en agissant sur le mode entrepreneurial. Le poste de conducteur péage ainsi créé témoigne de ce renforcement du management de proximité sur le réseau. Aujourd'hui, ASF compte 135 conducteurs péage, dont 95 % sont issus d'une évolution interne.

En 2008, 11 accords sociaux ont été signés, dont celui sur l'évolution de la filière télécom.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL VALORISÉ

Pour ASF, la valorisation de l'homme dans son travail passe aussi par une politique de rémunération équitable et individualisée, basée sur la reconnaissance des compétences et du mérite de chacun.
Dans la continuité des conventions d'entreprise signées en 2007, ASF a concrétisé sa volonté de valoriser l'engagement personnel de chaque collaborateur sous la forme d'une augmentation individuelle de salaire. Cette politique, mise en œuvre en 2008 pour les employés, les ouvriers et la maîtrise technique comme pour la maîtrise d'encadrement et les cadres, s'appuie sur un processus en 3 étapes : l'entretien professionnel, l'évaluation collégiale et l'entretien individuel de restitution.

UN DIALOGUE SOCIAL FONDÉ SUR LA CONFIANCE

L'évolution d'ASF qui prépare l'entreprise aux enjeux de demain est rendue possible par l'existence d'un dialogue social de qualité. Au cœur de cette politique managériale, les ressources humaines veillent à favoriser le maintien d'un bon climat social en entretenant un dialogue permanent avec les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel, fondé sur la transparence et la confiance. La signature, en 2008, de 11 nouveaux accords sociaux témoigne de la vivacité de ce dialogue social.
Dans la continuité du travail mené en 2007 sur l'évolution des métiers du péage, la filière télécom, responsable de la gestion et de la régulation du trafic, a fait l'objet d'une convention signée en juillet avec les

5 228
SALARIÉS
DONT 4 918 EN CDI

133 000
HEURES DE FORMATION

130
SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ
DE PASSERELLES.

organisations syndicales. Une nouvelle organisation des postes de contrôle (PC) du trafic a été mise en place pour mutualiser les moyens dans un contexte d'évolution rapide des technologies, assurer une plus grande réactivité face aux événements et répondre aux exigences croissantes des clients et de l'État concédant. Suite à cette réorganisation, l'ensemble de la surveillance du trafic ASF sera progressivement assuré par 15 PC, au sein desquels les opérateurs peuvent évoluer vers de nouveaux postes de Régulateur sécurité trafic (RST) et de Conducteur sécurité trafic (CST). Ce projet constitue un bel exemple de déclinaison de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) qui permet de trouver une nouvelle voie en changeant de métier. Pour mettre en place les nouveaux PC renforcés, ASF a formalisé des parcours de formation qualifiants donnant lieu à une certification, validation indispensable des connaissances et des acquis, avant chaque prise de fonction. Ce processus de formation, initié fin 2008, se poursuivra courant 2009.

VERS UNE PLUS GRANDE PROFESSIONNALISATION

L'évolution des emplois et de l'organisation génère de nouvelles perspectives pour les collaborateurs d'ASF, quelle que soit leur filière d'origine. À ce jour, plus de 130 salariés ont déjà bénéficié de « passerelles » leur permettant d'évoluer vers d'autres postes, tout en étant accompagnés pendant une période de 6 mois pour s'adapter au nouveau champ de compétences requis.
Plus généralement, au cours de leur évolution de carrière, les collaborateurs d'ASF sont désormais incités à effectuer de véritables parcours professionnalisants avec le soutien de l'entreprise.
En 2008, ASF a encore augmenté les moyens consacrés à la formation en déployant 133 000 heures de formation, dont 65 % ont été dispensées par des formateurs internes. Ce taux élevé de formation interne atteste de l'attention qu'ASF porte à la transmission du savoir-faire sur ses métiers.
Au total, au cours de l'année, 5 070 salariés d'ASF ont bénéficié d'une formation.
Pour accompagner le développement de ses collaborateurs, ASF a initié, en fin d'année, le projet « Parcours ASF » qui sera opérationnel en 2009.
Ce projet s'apparente à une école de formation interne aux métiers spécifiques de l'autoroute, qui proposera

Renforcer l'encadrement de proximité et favoriser le transfert du savoir-faire.

des cursus de formation complets conjuguant la théorie et la pratique pour chaque métier d'ASF.
Efforts de formation, parcours métiers, certifications, passerelles sont des exemples de la politique qu'ASF développe aujourd'hui pour consolider son savoir-faire et continuer à améliorer sa qualité de service.
ASF évolue d'année en année en s'appuyant sur une valeur constante : la valorisation de l'homme et son engagement, source de toutes les réussites.

53 % D'EMPLOYÉS ET OUVRIERS

38 % D'AGENTS DE MAÎTRISE

9 % DE CADRES

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, UN ÉTAT D'ESPRIT À PARTAGER

La sécurité est l'affaire de chacun ! En 2008, ASF a multiplié les initiatives pour faire de la culture de la prévention un véritable état d'esprit à partager. Les résultats 2008 en témoignent : 13 unités d'ASF ont atteint le « zéro accident », soit 5 de plus qu'en 2007. En misant résolument sur la recherche d'adhésion de ses collaborateurs et l'évolution des comportements individuels, ASF entend faire de cet objectif une réalité pour tous.

La sécurité du personnel, une composante majeure de la culture d'ASF.

LA PRÉVENTION, UN ÉTAT D'ESPRIT À PARTAGER

Le risque, c'est d'abord l'habitude qui réduit la vigilance. Pour preuve, 80 % des accidents de travail sont liés au comportement humain. Pour lutter contre ce phénomène et progresser vers le « zéro accident », l'état d'esprit, désormais centré sur la prévention, doit amener chaque collaborateur à élever son niveau de vigilance et nourrir en permanence les réflexions sur l'amélioration des procédures de sécurité. Pour y parvenir, ASF s'engage sans relâche à sensibiliser, communiquer, former, et fait évoluer les matériels. En 2008, la mise en place du Département Prévention Sécurité a pour objectif d'animer la politique de prévention des risques d'accidents pour les personnels d'ASF. La filière Prévention Sécurité est constituée d'un réseau de responsables présents dans les 7 directions régionales d'ASF. Chacun de ces acteurs est à la fois le relais de la politique développée, mais aussi source de nouvelles initiatives proches des opérationnels ou directement impulsées par eux.

Or, la prévention des risques d'accidents n'est vraiment efficace que si elle est le fruit d'une appropriation et d'échanges entre les opérationnels eux-mêmes.

UN SEUL OBJECTIF : LE « ZÉRO ACCIDENT » !

Le bilan sécurité 2008 atteste qu'ASF est sur la bonne voie. Les indicateurs montrent, en effet, une nette amélioration des résultats en matière de sécurité du personnel. Le nombre d'accidents du travail avec arrêt marque une forte baisse : 79 accidents, soit - 11 % par rapport à 2007 et - 34 % par rapport à 2006. Le taux de fréquence poursuit aussi son inflexion pour atteindre 10,98 %, contre 11,5 % en 2007, 14,7 % en 2006 et 21,1 % en 2005. Ainsi, ce taux a été divisé par 2 depuis 2005. Enfin, le taux de gravité, qui est l'indicateur du nombre de jours d'arrêt de travail, atteint 0,34, contre 0,52 en 2007. Ce chiffre traduit une diminution de 35 % par rapport à 2007 et représente le meilleur résultat parmi les sociétés d'autoroutes en France. L'année 2008 montre encore plus que l'objectif « zéro accident » est atteignable puisque 6 districts et 7 services techniques des Directions régionales l'ont réalisé, soit 13 entités sur 37, 5 de plus que l'an dernier.

DES EFFORTS CONSTANTS DE FORMATION

Initiée en 2005, l'habilitation « sécurité tracé » s'est poursuivie en 2008 avec 777 nouveaux collaborateurs habilités. Véritable permis de conduite interne, cette formation dispense les consignes de sécurité et de comportement relatives à l'utilisation des véhicules sur autoroute. À ce jour, 90 % des 2 250 collaborateurs concernés (cadres, techniciens, conducteurs ou surveillants de travaux, agents de contrôle itinérants...) ont été formés. Les nouveaux arrivants dans l'entreprise, représentant les 10 % restants le seront à leur tour en cours d'année 2009.

- 11 %
D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT
EN 2008 PAR RAPPORT À 2007

ÉCHANGER AVEC NOS CLIENTS POUR MIEUX PRÉVENIR LES RISQUES

Le risque routier est une préoccupation constante pour ASF. Convaincues que limiter les accidents passe aussi par la prévention et la communication, les équipes d'ASF, en synergie avec les sociétés d'autoroutes du groupe VINCI, Cofiroute et ESCOTA, se sont fortement mobilisées en 2008 et, notamment, lors de la Semaine de la sécurité routière. Dédiées principalement cette année aux poids lourds, ces journées de sensibilisation ont favorisé les échanges entre professionnels du transport et collaborateurs des sociétés d'autoroutes pour faire prendre conscience des contraintes réciproques de chaque métier et déclencher une évolution positive des comportements quotidiens. L'une d'elles a notamment réuni des salariés d'ASF et des formateurs de filiales européennes (Pologne, Portugal, Roumanie) du groupe Norbert Dentressangle sur l'aire de Narbonne-Vinassan (A9). Une fois sensibilisés, les formateurs sont plus à même de transmettre les bons réflexes à leurs élèves, futurs conducteurs de poids lourds sur le réseau français. Cette 9e édition s'inscrit dans le cadre de la Charte européenne de sécurité routière signée par le Président d'ASF, Henri Stouff, en novembre 2007.

LA SÉCURITÉ RENFORCÉE GRÂCE AU MANUEL DE BALISAGE

La mise en place de la signalisation des chantiers et des incidents sur autoroute nécessite de faire face à toutes les situations pour optimiser la sécurité. C'est dans cet esprit qu'un manuel de balisage a été finalisé en 2008, fruit d'un travail de longue haleine avec les personnels les plus proches du terrain. Des planches spécifiques ont été ajoutées pour répondre aux configurations de chaque district. L'appropriation de ce recueil des bonnes pratiques par le personnel représente un atout majeur de prévention des accidents.

CHARTE SÉCURITÉ-SÛRETÉ AU PÉAGE : ASF S'ENGAGE

Pour répondre aux évolutions des équipements, aux besoins de fluidité de ses clients, ASF a engagé une large réflexion pour faire progresser la sécurité. Cette démarche vise à renforcer la sécurité dans les gares de péage en s'assurant d'une cohérence d'ensemble à travers le triptyque « organisation, infrastructure-équipement, sûreté ». Ainsi, 2 groupes de travail ont réuni les représentants des métiers du péage (techniciens du péage, superviseurs, conducteurs…)

Les interventions sur le tracé obéissent à des règles garantissant la sécurité des personnels et des clients.

et les CHSCT, véritables acteurs de la sécurité au quotidien dans l'entreprise. La finalisation de la Charte est prévue courant 2009.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS AUTOROUTIERS

Après le succès d'une phase d'expérimentation à Niort (dans la Direction régionale Ouest-Atlantique) en 2006 et 2007, le système de préséquençage est en phase de déploiement sur l'ensemble du réseau d'ASF. Ce système consiste en la mise en place de panneaux de signalisation en accotement et en terre-plein central. Implantés à demeure, ces équipements offrent l'avantage aux ouvriers autoroutiers de ne plus avoir à traverser les voies en transportant des panneaux. Ils peuvent être soit actionnés manuellement sur le site, ou, encore mieux, depuis un fourgon positionné sur la bande d'arrêt d'urgence. Au total, 470 sites sensibles seront équipés d'ici 2010.

ASF RÉCOMPENSÉE AUX TROPHÉES « ENTREPRISES ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

En mars 2008, ASF a été primée aux Trophées « Entreprises et sécurité routière », organisés par la DSCR (Direction de la sécurité et de la circulation routières), la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) et l'association PSRE (Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise). Ce prix est venu récompenser le programme de prévention du risque routier déployé auprès de son personnel, incité par la même occasion à être « ambassadeur en matière de sécurité routière ».

SOLIDARITÉ ET DIVERSITÉ : ASF S'ENGAGE

ASF, qui s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances, a intensifié son action en termes de recrutement, d'intégration des travailleurs handicapés et de mixité professionnelle. Dans le cadre de la Fondation VINCI, les collaborateurs d'ASF ont une nouvelle fois mené en 2008 des projets soutenant l'action d'associations locales en faveur de l'insertion sociale et professionnelle.

L'association Jardin de Cocagne a été soutenue dans ses projets par la Direction opérationnelle de la construction A89.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Au cœur de son engagement, la diversité et l'égalité des chances font partie de l'histoire d'ASF depuis de nombreuses années. L'égalité de rémunération hommes-femmes, la mise en place de mesures d'insertion des jeunes ou l'emploi de travailleurs handicapés sont autant d'actions qui font d'ASF une entreprise socialement responsable. La promotion de la diversité et la garantie de l'égalité des chances constituent un autre axe fort de cette politique. Afin de favoriser les bonnes pratiques et de lutter contre toute forme de discrimination, ASF a dispensé une formation « égalité des chances » aux membres du comité central d'établissement ainsi qu'à l'ensemble des responsables des ressources humaines de l'entreprise. En 2009, cette formation sera étendue à l'ensemble du personnel d'ASF. L'année 2008 a également été marquée par la volonté de redynamiser l'accueil des jeunes au sein d'ASF. Plusieurs partenariats ont été développés avec des écoles pour faire connaître les métiers d'ASF et donner envie aux jeunes diplômés d'acquérir une expérience dans le secteur autoroutier. Fin 2008, ASF s'est également donné pour ambition d'obtenir le Label diversité, un système d'évaluation régulier de la gestion de la diversité. L'attribution de ce label est décidée par une commission mixte, rassemblant l'Association nationale des directeurs de ressources humaines (ANDRH), des représentants de l'État et d'organisations syndicales de salariés et d'employeurs, en fonction des résultats de l'audit préalablement mené par AFNOR Certification. Ce label, valable 3 ans, recouvre les actions mises en œuvre pour développer la diversité.

6,57 % TAUX D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

LA FONDATION VINCI : UN LIEN ENTRE L'ENTREPRISE ET LA CITÉ

Depuis 7 ans, la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité agit sur le terrain de la citoyenneté et de la solidarité. Elle établit des passerelles entre le monde du travail et les associations qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté. Forte d'un budget annuel de 2 millions d'euros, la Fondation encourage les initiatives de ces associations en les soutenant financièrement mais aussi et surtout en mobilisant les compétences des salariés du groupe VINCI. Société de VINCI, ASF encourage ses équipes à mener des actions citoyennes avec des associations locales.

DES PARTENARIATS MULTIPLES À FORTE DIMENSION SOLIDAIRE

Chaque année, plusieurs projets portés par des collaborateurs d'ASF sont soumis à la Fondation VINCI

qui se mobilise pour les soutenir. L'appui apporté par le salarié joue un rôle déterminant dans la concrétisation d'un projet. Tout en ayant chacun leur spécificité, ces projets ont tous la même vocation, à savoir de favoriser la réinsertion de personnes socialement en difficulté au travers d'associations leur proposant un emploi. Véritables tremplins, ces structures leur donnent la possibilité de reconstruire un projet professionnel avant de retrouver leur autonomie. ASF développe aussi des synergies entre les missions des associations et le monde autoroutier. L'entretien du patrimoine vert autoroutier en est un exemple. Parmi les projets soutenus en 2008, on peut citer l'aide des salariés du district de Thenon à l'association Entretien 24 de Périgueux qui nettoie des berges de rivières et des chemins de randonnée en employant des personnes en réinsertion, l'accompagnement par la direction opérationnelle de la construction A89 de l'association Jardin de Cocagne qui cultive et distribue des légumes biologiques ou encore le soutien de la direction régionale Ouest-Atlantique à l'Association d'aide aux chômeurs (AssDAC) qui propose des emplois de service à des personnes en situation d'exclusion tout en les accompagnant dans leur recherche d'emploi. Les actions menées chaque année établissent des relations étroites entre les personnels d'ASF et les territoires à proximité de l'autoroute.

EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS : ASF RÉCOMPENSÉE

En matière d'emploi des travailleurs handicapés, ASF a été récompensée le 18 novembre 2008 par Cap LR, une association créée en 2003 par des directeurs d'Entreprises Adaptées (EA) et d'Entreprises et services d'aide par le travail (ESAT) du Languedoc-Roussillon, comme étant l'entreprise ayant fait travailler en 2008 le plus grand nombre d'EA et d'ESAT dans cette région. Cette récompense illustre l'engagement d'ASF envers l'emploi des travailleurs handicapés, engagement de longue date pour l'entreprise.

INDICATEURS SOCIAUX 2008	Unité	2007	2008
EFFECTIFS ET ÉVOLUTION			
Effectif total au 31 décembre	Nb	5 437	5 228
En CDI	Nb	5 176	4 918
En CDD	Nb	261	310
Répartition hommes/femmes	%	57/43	57/43
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	%	6,44	6,57
Embauches en CDI	Nb	37	47
Licenciements	Nb	73	92
RÉMUNÉRATION ET CHARGES SOCIALES			
Rémunération moyenne annuelle brute	€	32 478	34 891
Intéressement distribué au titre de l'exercice (brut)	k€	6 916	7 970
Participation distribuée au titre de l'exercice * (brut)	k€	14 275	8 299
CONDITION D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ			
Taux de fréquence des accidents du travail	Taux	11,45	10,98
Taux de gravité des accidents du travail	Taux	0,52	0,34
Accidents en intervention sur le tracé	Nb	4	7
Accidents de circulation impliquant des véhicules ASF	Nb	84	95
FORMATION			
Dépenses de formation/masse salariale			
• Taux déclaré	%	2,58	2,56
• Taux réel	%	3,57	3,59
RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS			
Accords, avenants et conventions signés (ASF) sur l'année	Nb	13	11
ORGANISATION, ABSENTÉISME			
Postes de cadres pourvus en interne	%	67	58
Taux global d'absentéisme	%	5,56	5,31
CLIENTS			
Accidents corporels	Nb	1 183	1 121
Taux d'accidents corporels	Nb/10'9 kmp **	4,19	4,00
Nombre de tués	Nb	45	54
Taux de personnes tuées	Nb/10'9 kmp **	0,16	0,19
Réclamations instruites	Nb	19 872	23 712
Indice global de satisfaction client	Note/10	7,7	7,7

* Sous réserve d'approbation de l'assemblée générale. ** kmp = kilomètres parcourus par les clients.

LE CLIENT AU CŒUR
DE NOTRE ENGAGEMENT

ÉTAT
Dans le cadre de son contrat de plan (2007-2011), ASF partage avec l'État l'ambition de faire évoluer l'autoroute et d'améliorer en permanence la qualité de service apportée à ses clients. L'année 2008, riche en réalisations, a été l'occasion d'échanges réguliers et fructueux avec l'État.

COLLECTIVITÉS
ASF est un partenaire incontournable des collectivités. Fort de son ancrage dans les territoires, ASF met aujourd'hui toute son expertise au service des collectivités locales et territoriales pour répondre à leurs besoins en matière de gestion des déplacements.

SERVICES
En matière de services, ASF n'a qu'une seule ambition, satisfaire toujours plus ses clients. ASF affichera ainsi à l'été 2009 sa charte d'engagements de service, qui concrétisera ses ambitions et ses engagements en matière de qualité de service offert au client.

TRANSPORTEURS
En 2008, ASF a renforcé son offre de service à destination des sociétés de transport de marchandises en matière de sécurité, de fluidité et d'accueil. Des échanges réguliers sont à l'origine d'une relation basée sur une plus grande connaissance mutuelle.

Dans le respect de ses obligations contractuelles vis-à-vis de l'État, ASF mobilise ses équipes pour répondre aux nouvelles attentes de ses clients et leur offrir plus de fluidité, de sécurité et de confort, lors de leurs déplacements. Fort de sa connaissance des territoires, ASF se positionne aujourd'hui aussi comme un véritable acteur des enjeux territoriaux.

UNE AMBITION PARTAGÉE AVEC L'ÉTAT

L'exercice 2008 du contrat de plan 2007-2011 s'est concrétisé par des investissements conformes aux engagements pris par ASF. Inauguration de nouvelles sections d'autoroutes, lancements de travaux d'aménagement, de sécurité et de requalification environnementale sur des axes existants sont autant d'événements marquants d'une année riche en réalisations. Le premier bilan sur la qualité de service déployée par ASF a été l'occasion d'échanges réguliers et constructifs avec l'État qui préfigurent l'autoroute de demain.

ASF veille au respect de l'environnement. Ici, un des 340 passages pour la faune.

UNE AMBITION PARTAGÉE AVEC L'ÉTAT

Premier concessionnaire autoroutier français, ASF, société du groupe VINCI, exploite un réseau de 2 633 km en service. Signé en juin 2007, le contrat de plan 2007-2011 fixe la politique d'investissement d'ASF jusqu'en 2011. Première année complète d'exercice de ce contrat, l'année 2008 a permis la réalisation de tous les investissements prévus. Le contrat de plan quinquennal prévoit l'engagement de près de 2,6 milliards d'euros (valeur 2006) de travaux sur les autoroutes déjà en service et les nouvelles sections à construire. Véritable feuille de route, il définit les politiques à mettre en œuvre en matière de sécurité, de fluidité du trafic, de collecte du péage, de qualité de service au client et de développement durable. Dans le cadre de ce nouveau contrat, ASF poursuit son objectif d'amélioration continue des services et de la sécurité sur son réseau avec le souci permanent du respect de l'environnement et de la prise en compte des enjeux du développement durable.

DEUX NOUVELLES SECTIONS D'AUTOROUTES INAUGURÉES

En 2008, les investissements ont permis de finaliser deux grands projets d'infrastructures et d'en initier de nouveaux. L'année a ainsi été marquée par la mise en service, le 16 janvier 2008, des 18 derniers kilomètres de l'autoroute A89 sur la section Thenon-Terrasson. Au terme de 12 ans de travaux et 4 milliards d'euros d'investissements, cet axe de 324 km, reliant Bordeaux à Clermont-Ferrand, offre désormais une liaison qui rapproche le centre de la France de la façade atlantique. Le 4 juillet 2008, l'inauguration du contournement sud de La-Roche-sur-Yon (16 km) a permis de rapprocher Paris et ses environs des plages de Vendée, tout en mettant à disposition des habitants de La Roche-sur-Yon une nouvelle infrastructure sûre et confortable pour leurs déplacements locaux.

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX SUR PLUSIEURS LIAISONS NOUVELLES

Au cours de cette année, ASF a également lancé la construction de 60 km de liaisons nouvelles. Les travaux de la section de l'A87 Sorges - Mûrs-Erigné (7 km) ont débuté en janvier 2008. Ils ont été suivis en juin par le début des travaux du tronçon de l'A89 Balbigny - La Tour-de-Salvagny (53 km), permettant

2,6 MILLIARDS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS
SUR LA PÉRIODE 2007-2011

DONT 1,2 MILLIARD D'EUROS
POUR L'AMÉNAGEMENT D'AUTOROUTES
DÉJÀ EXISTANTES

de rejoindre Lyon et son agglomération par le nord, depuis le Massif Central. Le chantier de l'A89 a fait l'objet d'une concertation exemplaire avec les associations de protection de l'environnement et a, à ce titre, reçu la certification environnementale ISO 14001. Parallèlement, ASF a lancé, en décembre 2008, les travaux d'aménagement de l'autoroute A63 qui portent sur l'élargissement de la chaussée à 2 x 3 voies entre l'échangeur d'Ondres (nord de Bayonne) et la barrière de péage de Biriatou. Ces travaux comprennent un programme important de protections acoustiques et des aménagements en faveur de la protection de l'environnement, la réalisation du nœud autoroutier A63-A64 de Bayonne-Mousserolles et le déplacement-reconstruction de la barrière de péage en pleine voie de Biriatou, à la frontière espagnole. En 2008, ASF a aussi poursuivi les travaux de réalisation de la jonction entre les autoroutes A75 et A9. Ce tronçon autoroutier de 5 km viendra compléter la section réalisée par l'État entre Pézenas et Béziers (18 km), achevant ainsi la liaison autoroutière de l'A75. Sa mise en service est prévue pour le premier semestre 2010. Enfin, pour mieux répondre aux attentes des conducteurs de poids lourds, ASF a construit et mis en service une première tranche de 550 nouvelles places de stationnement poids lourds dans le cadre du programme qui en prévoit 1 500 au total d'ici 2011.

LE PROGRAMME A7-A9 POUR UN TRAFIC PLUS FLUIDE

Sur les axes A7 et A9, dans le cadre de l'application des décisions prises par l'État à l'issue du débat public de 2006 sur les transports dans la vallée du Rhône et l'Arc languedocien, ASF a étendu en 2008 les deux mesures de gestion du trafic mises en œuvre à titre expérimental sur certains secteurs. Ainsi, l'interdiction de dépasser pour les poids lourds, expérimentée en 2007 sur certaines zones sensibles, a été renforcée au cours de l'été 2008 avec 2 sites supplémentaires sur l'A7. La régulation de vitesse, pratiquée depuis 2004 sur l'A7 entre Vienne et Orange en période estivale, a été déployée sur l'A9 entre Montpellier et Narbonne, dans le sens France-Espagne. Le programme A7-A9 comprend aussi des mesures visant à réduire l'impact environnemental de l'autoroute et notamment à renforcer la protection des riverains vis-à-vis des nuisances sonores.

La qualité des infrastructures et des services fait l'objet d'un suivi dans le contrat de plan.

ÉVALUATION DU NIVEAU DE PERFORMANCE

Le nouveau contrat de plan d'ASF comprend des indicateurs pour mieux apprécier la qualité du service offert à la clientèle et vérifier l'état de l'infrastructure. Ces indicateurs réalisés au travers notamment d'enquêtes de satisfaction clientèle, permettent de vérifier que le niveau de qualité du service est bien en ligne avec les objectifs assignés contractuellement, à la fois annuellement mais aussi sur la durée totale du contrat. État des chaussées, rapidité d'intervention sur événements, attente au péage, propreté aux abords des aires, délais de réponse aux réclamations des clients, sont autant d'éléments où ASF a obtenu en 2008 des résultats tout à fait conformes aux objectifs fixés.

DES ÉCHANGES RÉGULIERS AVEC L'ÉTAT

Chaque année, en juin, un bilan annuel de l'exécution du contrat de plan est réalisé afin d'évaluer le respect des engagements d'ASF et l'avancement des différents investissements prévus. Ces phases de bilan constituent des opportunités d'échanges approfondis avec les services de l'État. Ces rencontres complémentaires aux réunions programmées trimestriellement sur des sujets d'exploitation permettent de confronter des idées, sources de progrès, et ainsi d'explorer de nouvelles possibilités qui dessinent peu à peu l'autoroute de demain. Dans ce cadre, ASF a par exemple proposé à l'État, en 2008, des pistes sur la requalification environnementale des autoroutes anciennes.

UNE NOUVELLE ÈRE DE SERVICES

Parce que les clients d'ASF évoluent dans leur manière d'appréhender leurs déplacements sur autoroute, ASF anticipe aujourd'hui leurs attentes et leur propose une offre de services adaptée. Identifier les besoins, témoigner plus de proximité, veiller en permanence à la qualité du service rendu, faire de l'autoroute et de ses aires de véritables espaces à vivre, tels sont les axes d'évolution de l'offre de services et de la relation clients d'ASF.

Sur ses aires de services, ASF accueille de nouvelles enseignes pour mieux répondre aux besoins des clients.

ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LEURS DÉPLACEMENTS

Pour permettre à ses clients de vivre leurs déplacements le plus sereinement possible, ASF met à leur disposition deux véritables « compagnons de voyage ». Avant le départ, le site internet asf.fr, véritable condensé de services et d'informations pratiques, permet de visualiser en quelques clics les prévisions de circulation et de météo, les conditions de trafic en temps réel ou encore les différents services présents sur les aires le long de l'itinéraire prévu. 1,6 million de visiteurs ont ainsi visité asf.fr en 2008. Pendant le voyage, Radio Trafic FM 107.7 (RTFM), diffusée sur l'ensemble du réseau d'ASF, propose aux auditeurs un programme éditorial varié, tout en les informant des conditions de circulation tous les quarts d'heure et chaque fois qu'un événement se produit. Selon une enquête réalisée par Médiamétrie du 25 au 27 juillet 2008, près de 36 % des clients circulant sur le réseau ASF écoutent RTFM – soit, lors des week-ends estivaux, 526 000 auditeurs en moyenne par jour. Avec une durée d'écoute par auditeur exceptionnelle, RTFM est également largement première en part d'audience (60 %).

REMODELER L'OFFRE DE SERVICES SUR LES AIRES

Pour ASF, les aires d'autoroute représentent de véritables espaces à vivre, mêlant détente, convivialité et services. Courant 2008, ASF a engagé une réflexion en vue de repenser l'accueil sur ses aires de services et d'enrichir l'offre de services des différents segments de clientèle – domicile-travail, couples et familles, transporteurs, touristes. Pour répondre à leurs attentes, ASF a décidé de faire évoluer les installations commerciales en y associant de nouvelles marques de centres-villes à forte notoriété, en diversifiant les gammes de produits proposés (multimédia, mode, accessoires…) et en favorisant des politiques de prix modérés. Le renouvellement d'ici 2012 de près de 50 % des contrats d'exploitation d'activité commerciale sur ses 102 aires de services constitue une formidable opportunité pour élargir et optimiser rapidement l'offre de services. En 2008, une première vague de consultation a été lancée sur 13 aires et 19 contrats. Parallèlement, ASF en profite pour revoir certains aménagements sur ses aires, notamment sous l'angle environnemental. L'ouverture en 2008 de l'aire du Pays de Brive (A20) s'inscrit dans cette démarche avec des bâtiments plus respectueux de l'environnement, regroupant dans un même lieu tous les services selon le concept « tout sous le même toit ».

7,7/10
INDICE DE SATISFACTION CLIENTS

400 556
ABONNÉS TÉLÉPÉAGE (VÉHICULES LÉGERS)

286
AIRES DE SERVICES ET DE REPOS

LES ÉTAPES DÉCOUVERTES, DES PAUSES INOUBLIABLES

Comme chaque année, les équipes d'ASF ont déployé durant l'été un programme complet d'animations sur les aires pour inciter les automobilistes à faire des pauses régulières. Les Étapes Découvertes 2008 ont été l'occasion, pour beaucoup, d'être sensibilisés à la sécurité routière (initiations aux gestes de premiers secours, simulateur de conduite, voiture tonneaux, etc.) et aux enjeux de la biodiversité, de s'initier au sport ou encore de vivre un moment de culture. Pour la 21e année consécutive, ASF a ainsi organisé, avec le concours du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, des animations sportives sur 11 aires de son réseau. 70 000 personnes se sont laissé tenter par les 20 disciplines proposées en 2008. En partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot pour l'homme et la nature dont elle est mécène depuis 2004, ASF a proposé à ses clients des Étapes Biodiversité : sur 29 de ses aires, petits et grands ont été incités à observer les richesses de la faune et de la flore, ou à suivre les principes de « la biodiversité dans l'assiette » en consommant des fruits et légumes de saison. Pour les enfants, en partenariat avec Disney Hachette Presse et la Direction de la sécurité et de la circulation routières, ASF a distribué 1 million d'exemplaires d'une édition spéciale du « Journal de Mickey » destinée à les familiariser aux notions de sécurité routière et à l'univers de l'autoroute.

PLUS DE FLUIDITÉ DANS LA RELATION CLIENTS

Depuis le mois de mai, ASF a mis à disposition de ses clients une nouvelle plate-forme téléphonique dédiée, avec des horaires d'ouvertures étendus pour offrir plus de disponibilité. Parallèlement, l'amélioration du traitement des réclamations clients a permis, en 2008, de diviser par 2 le temps de traitement d'un courrier. Le délai moyen de réponse est désormais inférieur à 10 jours. Pour faciliter le passage en gare de péage, ASF a également poursuivi le déploiement de couloirs « tous paiements, toutes classes » sur son réseau. Associée au développement du télépéage, cette politique d'automatisation maîtrisée a permis de traiter, en 2008, les trois quarts des transactions en voies automatiques. En parallèle, ASF a fait évoluer ses moyens techniques et ses métiers pour être en mesure d'apporter une assistance à tout client le demandant : les liaisons audio-vidéo et la prise en main à distance des automates

Biodiversité, sport, sécurité et culture, en 2008, les Étapes Découvertes ont été déclinées sur plusieurs thématiques.

24 heures sur 24 par des téléopérateurs spécialement formés sont gages d'une assistance rapide et experte en cas de besoin.

TÉLÉPÉAGE : DÉSORMAIS RÉSERVÉ À TOUT LE MONDE…

Adopté dès son lancement par les clients réguliers de l'autoroute, le télépéage séduit un public d'automobilistes de plus en plus large, désireux de simplicité et d'économie : en 2008, près de 100 000 badges ont été vendus et le nombre de transactions a augmenté de 10,2 %. ASF a accentué ses actions de promotion du télépéage auprès de ses utilisateurs réguliers et des clients plus occasionnels. La gamme d'abonnements télépéage domicile-travail, offrant des remises sur des trajets locaux en partenariat avec des collectivités locales, a été étoffée.
Pour faciliter la souscription au télépéage, ASF a lancé en novembre la vente en ligne du télépéage sur son site internet : asf.fr. Celle-ci représentait déjà 30 % des ventes au bout d'un mois. Autre nouveauté 2008, les abonnés disposent désormais d'un espace dédié sur asf.fr, accessible 7 jours sur 7 pour la gestion de leur compte. Enfin, le badge télépéage est désormais accepté comme mode de paiement dans 170 parkings VINCI Park.

UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTÉE AUX TRANSPORTEURS

Développement du télépéage poids lourds, lancement de l'interopérabilité entre réseaux européens, augmentation du nombre de places de stationnement poids lourds, nouvelle politique d'accueil et de services, fluidité, sécurité… : ASF affiche clairement sa volonté de poser les bases d'une nouvelle relation clients alimentée par des échanges réguliers avec les sociétés de transports de marchandises. L'année 2008 s'inscrit dans cette nouvelle dynamique.

Des échanges réguliers avec les transporteurs, socle d'une nouvelle relation.

PASSAGE RÉUSSI AU TÉLÉPÉAGE POIDS LOURDS

Lancée en 2007, la commercialisation du télépéage poids lourds a connu une forte accélération en 2008 et s'est traduite par un franc succès. En avril 2008, le télépéage poids lourds s'est définitivement substitué à l'ancien système d'abonnement à carte magnétique. Le télépéage permet aux sociétés de transports de marchandises un accès aux remises fixées par la directive Eurovignette tout en bénéficiant d'un passage plus fluide et facilité au péage. Fin 2008, 500 000 badges télépéage avaient déjà été commercialisés par les 4 émetteurs agréés. Axxès, dont ASF est l'actionnaire principal, est devenu le premier opérateur de ce marché. La proportion de transactions poids lourds réalisées par télépéage a ainsi atteint 71 % en 2008.
Chaque mois, en moyenne, ASF compte désormais 3 290 000 transactions télépéage poids lourds sur son réseau. Prochaine étape, la mise en place du télépéage sans arrêt pour les poids lourds dont les premières installations sont prévues pour 2010. Ce système offrira un gain de temps et de confort de conduite tout en permettant une diminution des émissions de CO_2. Il permettra d'économiser plus de 100 millions de litres de gazole par an à l'échelle du réseau ASF, c'est-à-dire l'équivalent des rejets annuels de CO_2 d'une ville de 15 000 habitants. Les réflexions sur cette nouvelle technologie ont commencé en 2008 avec pour objectif indissociable de garantir la sécurité des clients et des collaborateurs d'ASF.

L'INTEROPÉRABILITÉ EUROPÉENNE GAGNE DU TERRAIN

La première initiative en matière de télépéage transfrontalier a été lancée, le 1er mars 2007, entre ASF et Bidegi, opérateur espagnol. Fort de cette première expérience réussie, ASF a signé le 18 juillet 2008 un nouveau projet de coopération en matière d'interopérabilité avec ACESA, opérateur espagnol majeur. Ce projet, qui porte sur l'axe Barcelone-Montpellier-Toulouse et vise à terme une population de 5 000 poids lourds par jour, rendra possible la circulation sur 325 km d'autoroutes françaises (ASF) et 125 km d'autoroute espagnole (ACESA) avec le même support électronique de paiement.
Dès novembre 2008, ASF a procédé aux premiers tests de fonctionnement sur son réseau. La phase d'expérimentation continuera tout au long de l'année 2009 pour permettre la circulation des poids lourds à l'aide du télépéage vers fin 2009, début 2010, de part et d'autre de la frontière du Perthus.

PLACES DE STATIONNEMENT : UNE OFFRE PLUS LARGE

D'ici 2011, ASF s'est engagée dans son contrat de plan signé avec l'État à créer 1 500 places de stationnement poids lourds supplémentaires sur son réseau. Initié dès 2008, ce programme a déjà permis la mise à disposition de 550 nouvelles places de stationnement poids lourds sur les axes les plus chargés. Pour encore mieux répondre aux besoins, ASF a proposé à l'État de créer un nombre de places supérieur à ses engagements en déployant au total 2 000 places de stationnement dont 550 sécurisées et payantes. L'objectif de ce programme ambitieux est d'améliorer les conditions d'arrêt et de séjour des chauffeurs et de leurs véhicules sur les aires des axes les plus fréquentés. Ce programme pluriannuel, élaboré après concertation avec les 3 grandes fédérations de transporteurs françaises, permettra d'augmenter de 50 % la capacité d'accueil sur les axes présentant le plus fort trafic. Sur les 2 000 places, 1 500 seraient ainsi créées sur les autoroutes A7 et A9.

DES AIRES DE SERVICES MIEUX ADAPTÉES AUX CONDITIONS DE VIE DES TRANSPORTEURS

Dans le cadre du programme de construction de places de parking supplémentaires (cf. encadré), ASF développe une nouvelle politique d'accueil des poids lourds en améliorant le confort et la convivialité des installations pour les conducteurs routiers. Des standards concernant les services relatifs à l'hygiène, la restauration ou au confort des chauffeurs ont été mis au point par ASF et seront progressivement intégrés dans les dossiers de consultation lors des renouvellements de contrats concernant les installations commerciales sur les aires de services. Un premier test concernant des blocs sanitaires de nouvelle génération équipés notamment de douches pour les routiers, ainsi que des kiosques de distribution automatique de produits alimentaires est en cours depuis l'été 2008 sur l'aire de Loupian, sur l'autoroute A9.

INFORMER LES CHAUFFEURS POUR OPTIMISER LE TEMPS DE CONDUITE

ASF souhaite également fournir à ses clients une information sur la disponibilité de places de stationnement poids lourds sur ses aires. Cette information est destinée à permettre aux chauffeurs d'optimiser leur temps de conduite et de mieux anticiper sur un trajet le moment et le lieu où ils effectueront leur pause réglementaire. Une expérimentation sera menée au second semestre 2009 sur une section de l'autoroute A9 avec la mise en place de dispositif de comptage.

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES POIDS LOURDS ET LA COHABITATION DES VÉHICULES

En 2008, ASF a poursuivi ses investissements de modernisation et de renforcement de la sécurité sur son réseau. L'axe A7-A9, qui connaît des fréquentations importantes, a notamment fait l'objet d'une série de mesures innovantes visant à favoriser la cohabitation entre les véhicules légers et les poids lourds. Ainsi, l'expérimentation d'interdiction de dépasser pour les poids lourds sur deux tronçons « sensibles » a été reconduite et étendue en 2008. La régulation de vitesse (ajustement des prescriptions de vitesse à la densité du trafic), pratiquée depuis 2004 sur l'A7 entre Vienne et Orange en période estivale, a été appliquée à l'A9, entre Montpellier et Narbonne. En 2008, des séparateurs modulaires de voies en béton d'un nouveau type, permettant de limiter les traversées de terre-plein central et la gravité des accidents, ont été expérimentés pour la première fois en France sur le réseau ASF. Durant la semaine de la sécurité routière, des journées d'échanges entre les collaborateurs d'ASF (patrouilleurs, ouvriers autoroutiers) et des sociétés de transports de marchandises (dont Norbert Dentressangle) ont été organisées sur le terrain. Ces journées ont été l'occasion pour leurs participants d'échanger leur place en montant dans un fourgon d'intervention ou dans un poids lourd. De cet échange découle une meilleure compréhension réciproque dont résultera une meilleure prévention des accidents.

1 500 PLACES DE PARKINGS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2011

71 % DE TRANSACTIONS POIDS LOURDS RÉALISÉES EN TÉLÉPÉAGE

AGIR AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les interactions entre ASF et les collectivités sont nombreuses. Fort de son ancrage dans les territoires desservis par son réseau, ASF développe des solutions adaptées aux problématiques locales le plus souvent dans le cadre de partenariats. Qu'il s'agisse de favoriser l'accès à l'autoroute via le télépéage, d'information trafic, de construction ou de gestion d'infrastructures… ASF met toute son expertise au service des collectivités pour répondre à leurs besoins.

Proche des collectivités, ASF met toute son expertise à leur service.

COLLECTIVITÉS ET AUTOROUTES : PARTENAIRES DÈS L'ORIGINE

La construction d'une autoroute est à l'origine de relations étroites entre ASF et les collectivités locales et territoriales. ASF entretient cette connaissance des territoires au fil des années en portant une attention particulière à ses relations avec ses partenaires locaux. Par son rôle et sa proximité à la ville, l'autoroute est le plus souvent liée aux problématiques de déplacements et a la capacité d'agir sur ces dernières. C'est dans cet esprit qu'ASF met régulièrement au service des collectivités toutes ses compétences pour mener à bien des partenariats ayant pour but de faciliter les déplacements des habitants des régions qu'elle dessert.

TOULOUSE AU CŒUR DE L'INFO TRAFIC

L'exemple du périphérique de la Ville rose, dont ASF gère la moitié de l'infrastructure, est une illustration des solutions qu'ASF peut apporter aux agglomérations. Ici l'autoroute remplit un rôle de périphérique avec tous les aléas d'exploitation qui peuvent en découler. Pour faire face aux saturations aux heures de pointe, la ville de Toulouse a choisi, fin 2007, d'informer avec ASF ses habitants sur le trafic en temps réel par la voix de Radio Trafic FM 107.7. À raison de 8 points d'information par jour, du lundi au vendredi, Radio Trafic FM 107.7 accompagne désormais les trajets des Toulousains sur les principaux axes de la ville et leur permet ainsi de choisir le meilleur itinéraire.

L'AUTOROUTE FACILITE LES DÉPLACEMENTS EN VILLE

Il y a des contextes où l'autoroute peut devenir un élément essentiel de la politique de déplacement urbain. Grâce à ses abonnements télépéage locaux, ASF propose, en partenariat avec les collectivités qui le souhaitent, des réductions sur le coût des trajets réguliers.
En 2008, deux communautés d'agglomération de l'autoroute A9 ont ainsi fait le choix d'utiliser l'autoroute pour améliorer les déplacements au sein de leurs agglomérations. En février 2008, la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée s'est associée à ASF pour lancer un nouvel abonnement télépéage local, ZAP Perpignan. Grâce à cet abonnement, les habitants des 24 communes de l'agglomération bénéficient désormais de la gratuité des trajets entre les péages de Perpignan nord et sud (A9). Ce dispositif, cofinancé par les deux partenaires, offre une alternative à des trajets en centre-ville et contribue à réduire les émissions de CO_2 en ville. À ce jour, 700 abonnés ont déjà choisi cette solution de déplacement urbain durable.
Lancé en 2002, le ZAP Narbonne, proposé et cofinancé par ASF et la communauté d'agglomération de la Narbonnaise (CAN), offrait 50 % de réduction sur les trajets entre Narbonne sud et Narbonne est. Depuis le 1er mars 2008, la collectivité a décidé d'étendre la réduction jusqu'à la gratuité pour tous les habitants de l'agglomération.

La liaison autoroutière remplit ainsi le rôle de rocade, reliant l'est et le sud, en facilitant les flux de transit. Moins de véhicules en ville, c'est aussi une qualité de vie améliorée et des transports en commun facilités. L'offre a rencontré un vif succès puisqu'elle a permis de doubler le nombre de clients avec un total de 1 700 abonnés en février 2009.

PARTAGER L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE AVEC LES TERRITOIRES

Pour maintenir la fluidité et la sécurité du trafic face aux intempéries hivernales, ASF met chaque année en œuvre de nombreux moyens humains et matériels. ASF déneige ainsi des centaines de kilomètres d'autoroutes sur son réseau et plus particulièrement en 2008-2009. Forte de cette expertise, ASF a signé un accord avec le Conseil Général de la Drôme pour réaliser des opérations de déneigement et de salage d'une partie de la départementale menant au réseau secondaire de la N7, au niveau de l'échangeur de Tain-l'Hermitage (A7).
En janvier 2009, le sud de la France, souvent épargné par les intempéries neigeuses, a connu un épisode sans précédent. C'est dans ce contexte de crise qu'ASF a répondu présent à une sollicitation de la préfecture de Haute-Garonne pour apporter son soutien au déneigement des pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

LES TRAVAUX DU PONT DE ROQUES SUR LA BONNE VOIE

Depuis le 1er décembre 2007, ASF a élargi son domaine d'intervention sur l'agglomération toulousaine avec l'intégration, dans son contrat de plan avec l'État, de l'exploitation du pont de Roques. La rénovation de cet ouvrage, construit au début des années 70, établit la liaison entre l'autoroute A64 et la RD820 (en direction de Foix) et dessert la zone commerciale de Roques (Ikea, Leclerc...).
Soumis à la croissance du trafic et des charges, ce pont nécessitait d'être modernisé. Cet ouvrage en milieu urbain a requis toute l'expertise d'ASF pour gérer efficacement la phase des travaux, tout en proposant des solutions de remplacement aux usagers de cet itinéraire.
Un important chantier de démolition et de reconstruction du pont de Roques a ainsi débuté en mai 2008.
En juillet 2008, un pont provisoire a été mis en place afin de permettre la démolition du pont actuel et limiter la gêne occasionnée par les travaux. La construction du nouveau pont, qui a débuté en août 2008 avec une mise en service prévue au cours de l'été 2009, a fait l'objet d'une concertation exemplaire avec les acteurs locaux.
Dans le cadre des travaux du pont de Roques, ASF et le Conseil Général de la Haute-Garonne ont proposé la gratuité du péage de Muret durant les 10 jours de coupure de la RD817 à tout abonné télépéage ZAP 31. À cette occasion, chaque nouvel abonné à ZAP 31 s'est vu proposer un an de frais d'abonnement offert.

Grâce aux offres télépéage locales, ASF et les collectivités permettent aux clients réguliers de bénéficier de réductions.

BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE DE LYON : OPENLY FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS

Filiale à 100 % d'ASF, OPENLY exploite, depuis janvier 2006, le boulevard périphérique nord de Lyon (BNPL). ASF y exprime au travers des équipes d'OPENLY sa capacité à gérer les flux périphériques urbains d'une des grandes agglomérations françaises. Troisième année du contrat, l'année 2008 a été l'occasion de mener d'importants travaux de réfection de chaussée (125 000 m²) malgré des conditions météorologiques défavorables. En vue de la mise en service du télépéage sur l'ouvrage, courant 2009, les équipements de péage et les outils de gestion commerciale ont fait l'objet d'une adaptation.
Ce projet, engagement fort d'ASF vis-à-vis du Grand Lyon, requiert une préparation minutieuse rendue possible par une forte mobilisation des équipes.

LE MÉTIER, L'EXPERTISE AU QUOTIDIEN

CONSTRUIRE

Construire en respectant les territoires est un défi constant pour ASF. Plus que jamais, l'intégration environnementale des ouvrages autoroutiers et la protection des riverains sont au cœur des projets menés. Chaque nouveau projet donne aujourd'hui lieu à de nombreux échanges avec les acteurs locaux.

ENTRETENIR

Le temps use inéluctablement les autoroutes. ASF réalise en permanence des chantiers pour entretenir et moderniser ses infrastructures. Ces travaux sont l'occasion pour ASF de requalifier les sections plus anciennes pour améliorer les niveaux de sécurité et le respect de l'environnement.

FLUIDITÉ

Le savoir-faire d'ASF en matière d'exploitation est largement reconnu. Pour offrir à ses clients des conditions de voyage optimales, les équipes d'ASF se mobilisent chaque jour et par tout temps. ASF met régulièrement en œuvre des dispositifs innovants pour améliorer la fluidité des déplacements de ses clients.

SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité pour ASF. Qu'il s'agisse de la surveillance des autoroutes, d'intervention des patrouilleurs, d'aménagements ou d'actions de sensibilisation, ASF optimise en permanence les moyens qu'elle déploie pour renforcer d'année en année la sécurité sur son réseau.

Depuis plus de 50 ans, ASF concilie sécurité, fluidité et protection des milieux traversés avec le même sens de l'innovation. Parallèlement à l'extension de son réseau, ASF a développé un savoir-faire unique qui est aujourd'hui renforcé par le souci d'offrir à ses clients un service de grande qualité. La préservation des territoires traversés, élément structurant du métier dès l'origine, fait l'objet d'une attention renforcée.

CONSTRUIRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La mise en service des dernières sections des autoroutes A87 et A89 marque l'achèvement d'un grand programme d'aménagement du territoire. Au fil du temps, le réseau d'ASF s'est progressivement maillé, facilitant toujours plus les déplacements et le développement économique des territoires desservis. Menés en étroite synergie avec les collectivités territoriales, les chantiers font l'objet d'une attention croissante en termes de respect de l'environnement.

Construire et mener de grands projets, une des composantes du savoir-faire d'ASF.

L'AUTOROUTE A89 OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS

L'autoroute A89 relie désormais Bordeaux et Clermont-Ferrand en moins de 3 heures depuis l'ouverture le 16 janvier 2008 de la section Thenon-Terrasson. Ce chantier a nécessité plus de 3 ans de travaux, près de 270 millions d'euros d'investissements et mobilisé 400 professionnels en moyenne pendant la durée des travaux.
Ce tronçon de 18 km soulage aujourd'hui la RN89 et permettra de faire disparaître les bouchons estivaux. Environ 10 000 véhicules par jour, dont 24 % de poids lourds y sont attendus à l'horizon 2010. Au-delà de ses caractéristiques techniques, cette nouvelle autoroute, totalement intégrée au paysage, se veut avant tout une infrastructure respectueuse de l'environnement et utile au développement socio-économique.
L'inauguration de cette nouvelle section de l'A89 rapproche le Massif Central et les Alpes de l'Aquitaine, tandis que la Gironde et la côte atlantique s'ouvrent à l'Auvergne et à la région Rhône-Alpes.

L'A87, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA VENDÉE

Mis en service le 4 juillet, le dernier tronçon du contournement sud de La Roche-sur-Yon, livré avec 6 mois d'avance, marque l'achèvement de l'A87 Angers - La Roche-sur-Yon et permet la desserte des plages de Vendée depuis Paris en 4 heures. Trois années de travaux et près de 150 millions d'euros ont été nécessaires aux équipes d'ASF pour livrer cette nouvelle section de 16 km, favorisant le développement de la Vendée, un des tous premiers départements touristiques de France. Dès la conception de ce projet, ASF a su prendre en compte l'intégration de l'A87 dans son milieu naturel, ainsi que tous les aspects du développement durable. Le contournement sud de La Roche-sur-Yon représente un atout essentiel pour le développement économique et touristique de la région.
L'intérêt de l'autoroute ne s'est pas fait attendre, comme en témoigne l'aménagement des zones d'activité mitoyennes avant même l'arrivée de la nouvelle section. En plus des échangeurs prévus dans le cahier des charges, les collectivités ont même financé la construction d'échangeurs supplémentaires pour mieux

LE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION

Acteur de référence dans les domaines de la construction et de l'exploitation, ASF affiche sa volonté d'atteindre le même niveau d'excellence dans la gestion des problématiques environnementales. Dès 2007, la norme ISO 9001 a été étendue à l'ensemble de l'activité infrastructure d'ASF, et la certification ISO 14001 de la Direction opérationnelle de la construction de Saint-Étienne a été obtenue en 2008.
Cette année encore, les équipes d'ASF ont franchi une nouvelle étape dans leur approche environnementale de gestion d'un chantier. Le chantier de l'A89 Balbigny-La Tour-de-Salvagny, certifié ISO 14001, a permis la signature d'une charte avec les associations locales de protection de l'environnement afin de les associer pleinement à la prise en compte des enjeux sur le milieu naturel et au suivi des travaux. Toutes ces initiatives contribuent à enrichir le savoir-faire et à renforcer la politique d'ASF en faveur de la biodiversité et du développement durable.

desservir le territoire, que ce soit sur l'autoroute A87, en complément du contournement sud de La Roche-sur-Yon, ou sur l'A83 pour améliorer la liaison vers La Rochelle.

LYON-BALBIGNY, UN CHANTIER RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La construction des 53,5 km entre Balbigny (Loire) et La Tour-de-Salvagny (Rhône) constituera la section finale de l'autoroute A89 permettant de relier la façade atlantique à la région Rhône-Alpes. Les premiers travaux de terrassement ont démarré en octobre 2008. L'opération prévoit la réalisation de 7 diffuseurs, 7 viaducs et de 3 tunnels, dont le celui de Violay, un ouvrage majeur long de 4 km. Des aménagements d'accès importants ont été réalisés afin d'engager le chantier de percement du tunnel dès avril 2009. Sur ce site sensible, qui abrite des espèces animales et végétales protégées (écrevisses à pieds blancs, chauves-souris…), les équipes d'ASF ont développé une concertation exemplaire avec les associations de protection de l'environnement. Cette coopération s'est déclinée au travers d'actions innovantes comme la formation de tous les compagnons du chantier par des représentants de ces associations aux enjeux de l'environnement. Le niveau de protection très élevé du chantier s'illustre par exemple par la mise en place d'un système de traitement des eaux de ruissellement pour éviter que de la boue et de l'argile ne souillent le ruisseau et mettent en péril les frayères des écrevisses. L'ensemble de l'opération A89 Lyon-Balbigny a d'ailleurs reçu la certification environnementale ISO 14001.

RACCORDER L'A75 À L'A9 POUR DÉSENCLAVER LES RÉGIONS

Débutée en octobre 2007, la construction d'un tronçon autoroutier de 5 km sur les communes de Béziers et Villeneuve-lès-Béziers, à proximité de l'échangeur de Béziers Est (n° 35), a pour objectif de relier les autoroutes A75 et A9. Cette nouvelle section viendra compléter celle en cours de réalisation par l'État entre Pézenas et Béziers (18 km), achevant ainsi la liaison autoroutière de l'A75 (340 km entre Clermont-Ferrand et Béziers). D'importants travaux sont mis en œuvre par les équipes d'ASF : bretelles pour connecter l'échangeur à la voirie locale, construction d'une barrière de péage pleine voie en remplacement de la gare de péage actuelle de Béziers Est, démolition de ponts et construction de nouveaux ouvrages pour franchir l'autoroute… La mise en service est prévue pour le premier trimestre 2010. Durant ces travaux, tout est mis en œuvre pour ne pas gêner la circulation sur l'autoroute A9, y compris lorsque le chantier demande une intervention à proximité immédiate de l'axe.

ENTRETENIR L'AUTOROUTE, UN SAVOIR-FAIRE EN ÉVOLUTION

L'autoroute est une infrastructure vivante qui subit les atteintes du temps et se doit d'évoluer avec son environnement. Avec 400 millions de déplacements par an sur le réseau d'ASF, les ouvrages et chaussées s'usent inéluctablement. Chaque année, ASF réalise ainsi des investissements importants pour entretenir et moderniser son réseau. Ces chantiers, qui garantissent confort de conduite et sécurité aux clients, sont aussi l'opportunité d'une prise en compte renouvelée de l'environnement.

DES CHANTIERS MENÉS DE MANIÈRE EXEMPLAIRE

Avec le temps, l'autoroute s'adapte à de nouvelles normes de sécurité ou de protection de l'environnement, mais aussi de réduction du bruit pour les riverains. Du simple chantier de renouvellement des chaussées aux dispositifs plus élaborés de murs antibruit ou encore d'ouvrages de gestion des eaux, les sections existantes font ainsi l'objet d'aménagements réguliers. L'évolution des contraintes d'intervention amène ASF à une concertation accrue avec les partenaires locaux pour trouver avec eux la meilleure manière d'intégrer l'autoroute. En 2008, ASF a dépensé plus de 65 millions d'euros afin d'entretenir ses infrastructures. Ainsi, 18 chantiers d'entretien des chaussées ont permis de rénover 700 000 m^2 d'enrobés drainants – un revêtement permettant de diminuer notablement les projections d'eau par temps de pluie – et de régénérer les surfaces des chaussées pour offrir un revêtement confortable et sûr.

Les chantiers de nuit permettent de minimiser la gêne du trafic.

L'A63 EN COURS D'AMÉNAGEMENT ET DE REQUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Officialisés à fin 2007 par la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de police des eaux, les travaux d'aménagement de l'A63 sur les 40 km reliant Ondres à Biriatou ont été lancés le 12 décembre 2008. Aujourd'hui, les travaux préparatoires sont en voie d'achèvement pour laisser place à la première tranche du chantier entre Ondres et Biarritz. Le second tronçon entre Biarritz et Biriatou débutera à partir de 2010.
Ce projet d'un montant de plus de 600 millions d'euros, entièrement financé par ASF, vise à améliorer les conditions de circulation et de sécurité routière grâce à la création d'une troisième voie par l'élargissement extérieur de la chaussée, et la réalisation d'un dispositif d'échange entre l'A63 et la RD1, qui relie l'A63 à l'A64.
Le projet comprend aussi le déplacement de la gare de péage de Biriatou, à la frontière espagnole.
À travers ce programme complet d'aménagement, ASF s'engage à la réalisation de protections acoustiques pour les riverains (écrans antibruit et isolation des façades), à l'adaptation du réseau de collecte des eaux et à la création de dispositifs de traitement des eaux.
Le tracé de l'A63, qui s'inscrit à proximité du littoral et de plusieurs zones naturelles sensibles, sera l'occasion pour ASF de procéder à une requalification environnementale de cette section ancienne.

18
CHANTIERS ET OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DES CHAUSSÉES EN 2008

65 MILLIONS D'EUROS
POUR L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES EN 2008

LA ROCADE EST D'ANGERS, INTÉGRÉE AU RÉSEAU ASF

Confiés par l'État en 2007, l'aménagement et l'exploitation de la rocade Est d'Angers (RN260), désormais renommée A87 Nord, ont été mis en œuvre par ASF dès avril 2008. Les premiers travaux de mises aux normes techniques et environnementales autoroutières ont déjà été réalisés au cours de l'année pour améliorer les conditions de circulation des quelque 50 000 véhicules en moyenne qui empruntent cette section périurbaine chaque jour.
En 2009, une seconde phase de chantier prévoit la réalisation d'un nouvel ouvrage pour franchir la Loire, dont le lit majeur est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Face aux contraintes d'intervention dans le lit du fleuve, ASF a déployé son savoir-faire en matière de biodiversité par la mise en place de procédures de protection des différentes espèces présentes (zones de frai des poissons, moules…) sur ce site extrêmement sensible.
Le futur viaduc de 800 m de long sera affecté au sens Nord-Sud (Angers-Cholet), tandis que l'actuel sera réhabilité. À terme, les véhicules franchiront la Loire sur 2 x 3 voies dans les deux sens de circulation. En parallèle, le projet prévoit la mise en conformité de l'infrastructure avec les réglementations relatives à l'environnement : eau, air, bruit.
Au programme également, la mise en service de la bretelle du Grand Clos qui marque l'achèvement de plus de 10 mois de travaux de mise aux normes autoroutières sur 2,5 km entre les échangeurs de Haute-Perche et Mûrs-Érigné. Le coût de ce chantier représente un investissement de 2,5 millions d'euros.
En intégrant ce chaînon manquant, reliant l'A87 Angers - La Roche-sur-Yon à l'A11, le réseau ASF s'étend désormais sans interruption depuis Le Mans jusqu'à Bordeaux.

PERPIGNAN NORD-PERPIGNAN SUD, BIENTÔT 3 VOIES

En 2008, les études d'avant-projet ont été conduites par ASF, ainsi que les concertations préalables avec les acteurs locaux, en vue de solliciter l'ouverture des enquêtes publiques. L'opération porte sur l'aménagement à 2 x 3 voies de l'autoroute A9 pour le tronçon compris entre l'échangeur de Perpignan Nord et la frontière avec l'Espagne.

L'infrastructure autoroutière demande un entretien permanent.

D'une longueur d'environ 40 km, les travaux de ce tronçon concernent l'élargissement de la chaussée et des ouvrages d'art, la réalisation de protections acoustiques pour les riverains ainsi que le renforcement des viaducs vis-à-vis du risque sismique. Aujourd'hui, cette section d'autoroute est fréquentée quotidiennement par plus de 40 000 véhicules. Son aménagement vise notamment à adapter l'infrastructure aux futures conditions de circulation, rendre l'infrastructure compatible avec les fluctuations de trafic (été/hiver) dont la saturation en période estivale. Enfin, l'objectif est aussi d'améliorer l'insertion de l'ouvrage dans l'environnement grâce notamment à la mise aux normes de l'assainissement des eaux de ruissellement de la plate-forme autoroutière et à des aménagements environnementaux complémentaires.

SE DÉPLACER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Mettre tout en œuvre pour garantir les meilleures conditions de fluidité et de sécurité en toute circonstance est la priorité absolue d'ASF. Dans des environnements différents, où se succèdent territoires urbains et zones rurales, les équipes d'ASF sont mobilisées 24 heures sur 24 pour faciliter les déplacements de leurs clients. Un véritable travail de préparation et d'anticipation est mené tout au long de l'année pour assurer une viabilité optimale sur l'ensemble du réseau.

GÉRER TOUS LES JOURS DES CONFIGURATIONS DE TRAFIC VARIÉES

ASF a acquis une expérience unique en matière de gestion de trafic sur un réseau de 2 633 km qui traverse des zones très diversifiées, urbaines, périurbaines ou encore montagneuses. Pour relever ce défi, ASF recherche en permanence des solutions innovantes en matière d'organisation des équipes, de conception et de déploiement d'outils, de services et de matériels.
Forte de son expertise technique et opérationnelle, ASF a su adapter l'infrastructure existante et améliorer les processus de remontée d'information. Installations de stations de comptage et de caméras de surveillance, mise en place de systèmes de détection automatique des embouteillages, de panneaux lumineux d'information ou de biseaux de rabattement automatiques… tout est mis en œuvre par ASF pour garantir à ses clients les meilleures conditions de fluidité et de sécurité lors de leurs déplacements.

FLUIDITÉ : EXTENSION DE LA RÉGULATION DE VITESSE

Depuis 2004, ASF expérimente un dispositif de régulation dynamique de vitesse sur l'autoroute A7 pour optimiser l'écoulement du trafic en période de forte affluence. Ce dispositif innovant a permis d'obtenir de bons résultats en termes de sécurité, de fluidité et de confort avec une diminution de 20 à 30 % du nombre d'accidents et un gain de temps de l'ordre de 20 % en période de congestion. Étendue et confirmée sur 250 km de l'A7, la régulation de vitesse a également été déployée en 2008 sur 85 km de l'autoroute A9 entre Montpellier et Narbonne. Par ses effets positifs sur les conditions de circulation, elle contribue à diminuer la pollution et les rejets de gaz à effet de serre.

EXPÉRIMENTATION RÉUSSIE SUR LES DÉPASSEMENTS DES POIDS LOURDS

En complément de ce premier dispositif, ASF a expérimenté avec la Préfecture de la Drôme, dès 2005 sur l'autoroute A7 dans la traversée de Valence, une mesure d'interdiction de dépassement pour les poids lourds avec les mêmes objectifs de sécurité, de fluidité et de confort. Forte des premiers résultats encourageants, ASF a étendu en 2007 et 2008 cette mesure sur des sections des autoroutes A7 et A54. Ces expérimentations, réalisées dans le cadre d'une collaboration étroite avec la Délégation à la sécurité et à la circulation routières, la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer ainsi que les Préfectures des départements concernés, s'inscrivent désormais dans un plan national de déploiement piloté par

La régulation de vitesse augmente la fluidité et la sécurité du trafic.

406
PANNEAUX D'INFORMATION
À MESSAGES VARIABLES

450
CAMÉRAS DE SURVEILLANCE TRAFIC
ET WEBCAMS

l'État. Par décision ministérielle en date du 24 juin 2008, l'État a approuvé le programme pluriannuel de déploiement des mesures d'amélioration de l'exploitation telles qu'elles avaient été proposées par les services d'ASF, à savoir les dispositifs de gestion et de régulation de trafic, mais aussi l'amélioration du cadre de vie des riverains sur les autoroutes A7 et A9.

OPTIMISATION DES PROCÉDURES DE REMONTÉE D'INFORMATION

L'année 2008 a aussi été l'occasion pour ASF d'optimiser la remontée d'information à destination de ses clients pour la rendre plus rapide et plus précise, notamment en situation difficile. La priorité est désormais clairement donnée à l'information du client. C'est dans cet esprit qu'une nouvelle organisation de la chaîne de permanence d'exploitation et de sécurité a été mise en place en 2008. Elle contribue à une meilleure remontée de l'information et permet aux équipes d'ASF de donner l'information en temps réel à leurs clients tout en ayant une meilleure perception des événements. Afin de continuer à améliorer l'information de ses clients, ASF a réorganisé ses postes de contrôle d'exploitation en mutualisant ses moyens et en renforçant la professionnalisation de ses équipes.
Le 18 décembre 2008, un exercice de simulation de crise grandeur nature portant sur les autoroutes A7 et A9 a aussi été organisé pour tester cette nouvelle organisation. Deux exercices de ce type seront désormais organisés chaque année.

INFORMER NOS CLIENTS SUR L'ÉTAT DU TRAFIC EN TEMPS RÉEL

Pour réguler plus facilement le trafic lors des pics de circulation, ASF a poursuivi, en 2008, le déploiement de ses moyens d'information dynamique à l'attention de ses clients au travers des panneaux à messages variables (PMV). Ces panneaux situés au-dessus des voies de circulation permettent de prévenir, en temps réel, les conducteurs sur l'état du trafic et les temps de parcours pour atteindre leur destination. Ces informations sont complétées par Radio Trafic FM 107.7. Des panneaux sont également installés en entrée de réseau pour permettre aux automobilistes de prendre connaissance de l'état du trafic ou de conseils sécurité avant d'accéder à l'autoroute.
Un programme de déploiement est prévu sur les années qui viennent pour les axes à fort trafic.

Les abondantes chutes de neige de fin 2008, début 2009, ont fait l'objet d'une forte mobilisation des équipes d'ASF pour garantir la fluidité du trafic.

FORTES CHUTES DE NEIGE : LES ÉQUIPES D'ASF MOBILISÉES SUR LE RÉSEAU

Depuis la fin novembre 2008, plusieurs épisodes neigeux ont touché le réseau ASF, et plus particulièrement les fortes intempéries de début janvier 2009.
Sur certaines zones du réseau, plus de 30 cm de neige sont tombés en quelques heures. Ces mauvaises conditions météo ont nécessité une forte mobilisation des équipes d'ASF pour conduire les opérations de déneigement, porter assistance aux clients en difficulté et assurer la sécurisation des poids lourds sur les zones de stockage prévues à cet effet. Grâce à la mise en œuvre de moyens importants, les autoroutes d'ASF ont été déneigées et rendues viables à la circulation quelques heures après la fin des dernières chutes de neige.

PARTENARIAT AVEC LA PRÉFECTURE DU RHÔNE

En janvier 2008, ASF a signé une convention avec la Préfecture du Rhône portant sur la mise à disposition de ses images vidéo temps réel pour une exploitation au niveau du poste de contrôle de la Préfecture.
Afin de faciliter la gestion d'une crise, lors d'une intempérie notamment, ASF aide ainsi à une meilleure visualisation des conditions de circulation sur le tracé pour une prise de décision adaptée à la situation.

SÉCURITÉ : TOUS ACTEURS D'UNE AUTOROUTE PLUS SÛRE

Informer, sensibiliser, prévenir... La sécurité est un combat de tous les instants. Les efforts déployés par les équipes d'ASF ont été récompensés cette année encore par de bons résultats. Pour autant, la seule ambition d'ASF reste d'atteindre l'excellence en matière de sécurité. C'est dans ce but qu'ASF poursuit une politique de prévention-sécurité volontariste portée par de nombreux projets et actions innovantes.

L'AUTOROUTE, QUATRE FOIS PLUS SÛRE

En matière de sécurité routière, le taux des accidents recensés en 2008 sur le réseau d'ASF a connu une nouvelle baisse de près de 3 % par rapport à 2007. Il s'agit du niveau le plus faible jamais enregistré, en recul de plus de 30 % sur les dix dernières années. Cependant, il est à déplorer un nombre de tués plus important qu'en 2007 (54 en 2008 contre 45 en 2007). Cette situation est notamment due à des accidents très graves comme celui des Compagnons d'Emmaüs sur l'A9 (près de Sète) le 24 mars 2008. Après chaque accident, ASF opère systématiquement un suivi et des études approfondis sur ses circonstances et les facteurs de causalité.
Ces différentes analyses permettent de déterminer les actions à engager : prévention, équipements, information.

Les nouvelles signalisations présentes sur les patrouilleurs améliorent le signalement des zones d'incidents.

La prévention des accidents demandant une vigilance de tous les instants, ASF utilise tous les moyens d'information dont elle dispose pour sensibiliser ses clients. ASF diffuse ainsi régulièrement des messages de prévention-sécurité sur les panneaux lumineux de son réseau et sur Radio Trafic FM 107.7.
Chaque année, elle s'associe aussi, avec les autres sociétés autoroutières, à une campagne nationale de prévention–sécurité. En 2008, cette campagne, activement relayée sur le terrain, traitait du port du gilet de sécurité.

LES BORNES D'APPEL D'URGENCE EN LIGNE AVEC ASF

Depuis fin 2008, à la demande de la gendarmerie nationale, les 3 246 bornes d'appel d'urgence ou « bornes orange » présentes sur le réseau d'ASF sont directement reliées aux Postes de contrôles d'exploitation d'ASF. Lors d'un appel d'assistance ou de dépannage, ASF assure aujourd'hui la mise en œuvre des moyens. En revanche, dans le cas d'une demande de secours, suite à un accident par exemple, le client est mis en relation avec le Centre d'opérations et de renseignements de la gendarmerie.
Sur les 120 000 appels effectués chaque année de ces bornes, 93 % sont des demandes de dépannage.

24 HEURES SUR 24, LES ÉQUIPES D'ASF SONT PRÊTES À INTERVENIR

Pour assurer la sécurité des déplacements de ses clients, tout un dispositif de surveillance et d'intervention est opérationnel 365 jours sur 365. Des Postes de contrôle régionaux et du Centre de contrôle du trafic national d'ASF, véritable tour de contrôle, tous les axes autoroutiers d'ASF sont suivis minute par minute. Chaque événement, même

177
ÉCHANGEURS SÉPARÉS PHYSIQUEMENT POUR LIMITER LES CONTRESENS

100 %
DES PÉAGES ÉQUIPÉS D'ATTÉNUATEURS DE CHOCS

10 mn 5 s
DÉLAI D'INTERVENTION DES ÉQUIPES ASF EN MILIEU INTERURBAIN À FORT TRAFIC

minime, fait l'objet d'un signalement. À tout moment les Postes de contrôles peuvent donner l'alerte pour apporter assistance à un client ou demander l'envoi de moyens ASF ou de secours sur un site. C'est grâce à cette vigilance permanente que l'autoroute est aujourd'hui quatre fois plus sûre que les autres réseaux routiers. Par ailleurs, le contrat de plan 2007-2011 précise les niveaux de performance attendus en matière de délai d'intervention sur événement. En 2008, ces derniers sont toujours performants et inférieurs aux obligations contractuelles d'ASF.

PRÉVENTION DES CONTRESENS : UN VASTE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT

Pour lutter contre le risque de contresens, ASF a identifié tous les points sensibles de son réseau : les échangeurs, les aires de repos et les barrières de péage pleine voie. Ces travaux ont permis de déterminer les actions à mettre en œuvre pour améliorer la lisibilité des sens de circulation par des panneaux de signalisation, des marquages au sol ou encore des solutions innovantes comme des panneaux lumineux qui se déclenchent en cas de contresens. Autre méthode pour limiter ce risque, rendre étanche les accès à l'autoroute par séparation des flux bidirectionnels au niveau des échangeurs. D'ici fin 2010, il est ainsi prévu d'équiper 100 % des échangeurs du réseau d'ASF en séparation des flux bidirectionnels. Dans le même temps, les aires de services et de repos et les échangeurs feront l'objet d'un renforcement des signalisations verticales et horizontales (flèches directionnelles et panneaux de sens interdits). En 2008, 50 échangeurs supplémentaires ont ainsi été séparés physiquement, bientôt suivis par 59, en 2009.

DES DISPOSITIFS INNOVANTS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ

ASF a engagé un vaste programme de mise en place de marquages à protubérances sur l'ensemble de son réseau. Ces petites barrettes en léger relief, situées sur la signalisation au sol délimitant la bande d'arrêt d'urgence, produisent du bruit dès que l'on roule dessus, rappelant ainsi à l'ordre les conducteurs. L'assoupissement et la fatigue restent deux des principales causes d'accidentologie sur autoroute. En effet, le chevauchement de la bande d'arrêt d'urgence peut être préjudiciable pour les conducteurs en baisse d'attention, mais aussi pour ceux qui sont momentanément stationnés sur celle-ci (clients ou personnel d'intervention). En fin d'année 2008, 212 km de marquages ont déjà ainsi été équipés.
Par ailleurs, la grande majorité des fourgons d'intervention d'ASF a progressivement été équipée d'un dispositif innovant de signalisation en cas d'événements subis (accidents, incidents), dans le strict respect des règles préconisées en matière de sécurité routière. Il permet de disposer, sur un même véhicule d'intervention, d'une flèche lumineuse d'urgence (FLU) pour neutraliser une voie de circulation en se positionnant dessus, et d'un panneau de danger équipé de triflashs pour indiquer, depuis la bande d'arrêt d'urgence, un danger immédiat. Ce programme qui a débuté en 2007 a déjà permis l'équipement de 139 véhicules d'intervention. Enfin, la mise en place des Inspections de sécurité routière des itinéraires (ISRI) demandées par la Direction des routes a bénéficié du travail d'ASF qui a mis au point une méthodologie de réalisation de ces inspections.
À partir de janvier 2009, tous les trois ans, chaque société d'autoroute devra désormais se mettre à la place de ses clients et identifier sur son réseau les défectuosités légères relatives à la signalisation, aux équipements routiers, aux obstacles sur accotements, ainsi qu'aux défauts nuisant à la lisibilité globale de la route.

LA SÉCURITÉ DES CLIENTS ET DU PERSONNEL RENFORCÉE AU PÉAGE

En 2008, 97 atténuateurs de chocs sur les têtes d'îlots ont été installés sur 8 barrières de péage.
Lancé en 2007 dans le cadre de la mise en place du télépéage poids lourds, ce programme d'équipements comprend également une série de mesures pour renforcer la sécurité dans les gares de péage : bandes rugueuses, panneaux lumineux de rappel de la vitesse réglementaire, évolution des matériels et procédures pour faciliter les interventions à distance.

ASF, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

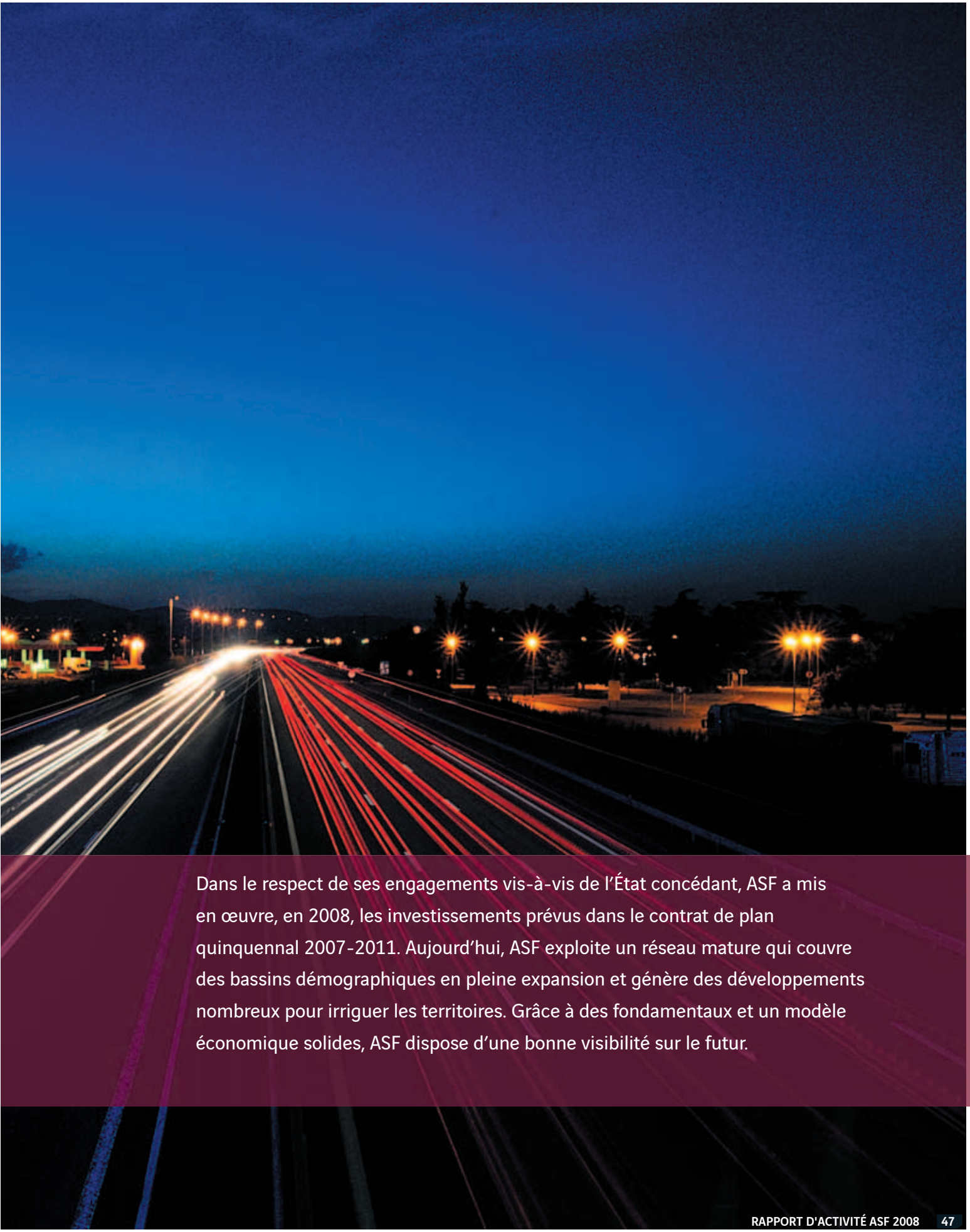

Dans le respect de ses engagements vis-à-vis de l'État concédant, ASF a mis en œuvre, en 2008, les investissements prévus dans le contrat de plan quinquennal 2007-2011. Aujourd'hui, ASF exploite un réseau mature qui couvre des bassins démographiques en pleine expansion et génère des développements nombreux pour irriguer les territoires. Grâce à des fondamentaux et un modèle économique solides, ASF dispose d'une bonne visibilité sur le futur.

ASF, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE, ASF A SU MAINTENIR LE CAP FIXÉ

Le chiffre d'affaires d'ASF s'est établi à 2 294 millions d'euros en 2008, soit une augmentation de + 2,7 % par rapport à 2007.

La baisse du trafic des véhicules légers (- 1,3 % à réseau stable) s'explique notamment par la hausse du prix des carburants en début d'année 2008.

La baisse du trafic poids lourds (- 1,7 % à réseau stable) a été forte en fin d'année.

La mise en service de la section Thenon-Terrasson de l'A89, en janvier, et l'ouverture du contournement Sud de La Roche-sur-Yon de l'A87, en juillet, ont notamment permis de limiter la baisse des trafics sur l'ensemble de l'année, qui s'établissent à réseau évolutif à - 1 % pour les véhicules légers et à - 1,5 % pour les poids lourds.

ASF bénéficie en outre d'une relation de grande qualité avec l'État concédant, au travers de son contrat de plan 2007-2011, qui encadre des hausses de tarifs suivant un plan clair et prédéterminé.

ASF poursuit sa politique financière qui couvre les financements nécessaires aux plans d'investissements prévus au contrat de plan. En ce sens, ASF mène une politique tendant à allonger la maturité de sa dette et à couvrir les évolutions de taux.

Comme VINCI, ASF maintient ses notations financières qui sont chez Standard and Poor's de BBB+/A2 (stable) et chez Moody's de Baa1 (stable).

ASF, ACTEUR DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le contrat de plan 2007-2011 d'ASF avec l'État prévoit l'engagement de près de 2,6 milliards d'euros d'investissements sur les autoroutes déjà en service et les nouvelles sections à construire.

En 2008, ASF a déjà réalisé 262 millions d'euros d'investissements pour mener à bien ses engagements, notamment vis-à-vis de l'État concédant.

Ces investissements se rajoutent aux 281 millions d'euros déjà engagés en 2007. En facilitant la circulation des personnes et des biens, ASF contribue à l'aménagement du territoire et au développement économique et touristique des régions. ASF, qui est l'un des tout premiers donneurs d'ordres privés en France, joue à ce titre un rôle essentiel dans la consolidation de l'activité économique, tout en accompagnant le mouvement de relance initié par l'État.

En 2009, ASF a prévu de réaliser 508 millions d'euros d'investissements.

EXTRAIT DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ASF *

Issus du rapport financier annuel consolidé 2008

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE ASF *

(EN MILLIONS D'EUROS)	31/12/2008	31/12/2007 **
CHIFFRE D'AFFAIRES	**3 239,3**	**3 148,3**
Dont :		
• chiffre d'affaires — hors construction de nouvelles infrastructures en concession	2 894,8	2 811,4
• chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures **	344,5	336,9
Produits des activités annexes	6,4	6,8
Charges opérationnelles	(1 800,7)	(1 897,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SUR ACTIVITÉ	**1 445,0**	**1 257,2**
Paiement en actions (IFRS 2)	(6,4)	(8,6)
Résultats des entreprises associées	1,5	(1,1)
RÉSULTAT OPERATIONNEL	**1 440,1**	**1 247,5**
Coût de l'endettement financier brut	(556,3)	(532,9)
Produits financiers des placements de trésorerie	10,1	8,1
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**(546,2)**	**(524,8)**
Autres produits financiers	21,1	17,0
Autres charges financières	(17,6)	(15,2)
Impôts sur les bénéfices	(295,4)	(252,1)
RÉSULTAT NET	**602,0**	**472,4**
Résultat net — Part des intérêts minoritaires	1,7	1,3
RÉSULTAT NET — PART DU GROUPE	**600,3**	**471,1**
RÉSULTAT NET PAR ACTION PART DU GROUPE		
Résultat net par action (en euros)	2,599	2,040
Résultat net dilué par action (en euros)	2,599	2,040

* Groupe ASF : ASF + ESCOTA +TJH par mise en équivalence.

** Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note A.1.3. « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du rapport financier annuel consolidé 2008.

2,6 MILLIARDS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS SUR 2007-2011

262 MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS EN 2008

BILAN CONSOLIDÉ - GROUPE ASF *

ACTIF (EN MILLIONS D'EUROS)	**31/12/2008**	**31/12/2007 ****
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	10 889,4	11 008,2
Autres immobilisations incorporelles	24,6	23,4
Immobilisations corporelles	743,4	706,2
Participations dans les entreprises associées	6,4	2,0
Autres actifs financiers non courants	9,2	16,6
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	90,3	26,6
Impôts différés actifs non courants	0,0	125,0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	**11 763,3**	**11 908,0**
ACTIFS COURANTS		
Stocks et travaux en cours	11,7	12,6
Clients et autres créances d'exploitation	332,0	288,0
Autres actifs courants	35,7	34,9
Actifs d'impôt exigible	8,8	16,0
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	52,3	40,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie	1,8	8,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	125,5	77,9
TOTAL ACTIFS COURANTS	**567,8**	**479,1**
TOTAL ACTIFS	**12 331,1**	**12 387,1**

* Groupe ASF : ASF + ESCOTA +TJH par mise en équivalence.
** Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note A.1.3. « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du rapport financier annuel consolidé 2008.

508 MILLIONS D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2009

BILAN CONSOLIDÉ - GROUPE ASF *

PASSIF (EN MILLIONS D'EUROS)	**31/12/2008**	**31/12/2007 ****
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	29,3	29,3
Primes liées au capital	13,3	15,8
Réserves consolidées	(121,6)	(117,0)
Réserves de conversion	0,1	0,0
Résultat net — Part du Groupe	600,3	471,1
Résultat enregistré directement en capitaux propres	(54,4)	23,2
CAPITAUX PROPRES — PART DU GROUPE	**467,0**	**422,4**
Intérêts minoritaires	4,0	4,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**471,0**	**427,1**
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions non courantes	94,1	179,3
Emprunts obligataires	1 712,0	1 629,2
Autres emprunts et dettes financières	7 313,6	7 921,6
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	105,2	2,4
Autres passifs non courants	5,5	6,3
Impôts différés passifs non courants	209,4	241,8
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	**9 439,8**	**9 980,6**
PASSIFS COURANTS		
Provisions courantes	325,8	336,4
Fournisseurs	66,7	53,4
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	46,0	40,7
Autres passifs courants	561,1	501,4
Passifs d'impôt exigible	9,1	11,9
Dettes financières courantes	1 411,6	1 034,8
Trésorerie passive	0,0	0,8
TOTAL PASSIFS COURANTS	**2 420,3**	**1 979,4**
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	**12 331,1**	**12 387,1**

* Groupe ASF : ASF + ESCOTA +TJH par mise en équivalence.
** Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note A.1.3. « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du rapport financier annuel consolidé 2008.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS - GROUPE ASF *

(EN MILLIONS D'EUROS)		31/12/2008	31/12/2007 **
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (y compris les intérêts minoritaires)		**602,0**	**472,4**
Dotations nettes aux amortissements		554,4	542,0
Dotations nettes aux provisions		(74,8)	57,5
Paiement en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(4,0)	(2,2)
Résultat sur cessions		2,6	8,3
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change		(0,6)	0,0
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(1,7)	0,7
Coûts d'emprunt immobilisés		(18,6)	(16,1)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		546,2	524,8
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		295,4	252,1
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE FINANCEMENT ET IMPÔTS		**1 900,9**	**1 839,5**
Variations du BFR et des provisions courantes		(6,0)	22,8
Impôts payés		(179,1)	(311,3)
Intérêts financiers nets payés		(553,1)	(500,2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	**I**	**1 162,7**	**1 050,8**
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(10,9)	(9,0)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	0,6
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)		(424,0)	(402,6)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(5,5)	
Incidence nette des variations de périmètre		(2,6)	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées		0,2	0,4
Autres		(0,8)	(0,2)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	**II**	**(443,6)**	**(410,8)**
Dividendes payés			
• aux actionnaires d'ASF		(471,2)	(3 776,5)
• aux minoritaires des sociétés intégrées		(1,3)	(1,1)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		950,9	2 962,1
Remboursements d'emprunts		(788,7)	(465,5)
Variation des lignes de crédit		(377,0)	
Variation des actifs de gestion de trésorerie		11,4	27,0
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**III**	**(675,9)**	**(1 254,0)**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**I + II + III**	**43,2**	**(614,0)**
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE		**77,1**	**626,3**
Autres variations		5,2	64,8
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		**125,5**	**77,1**
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		(11,4)	(27,0)
(Émission) remboursement des emprunts		(162,2)	(2 496,6)
Variation des lignes de crédit		377,0	
Autres variations		(95,0)	(47,8)
VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET		**156,8**	**(3 120,6)**
ENDETTEMENT NET EN DÉBUT DE PÉRIODE		**(10 475,3)**	**(7 354,7)**
ENDETTEMENT NET EN FIN DE PÉRIODE		**(10 318,5)**	**(10 475,3)**

* Groupe ASF : ASF + ESCOTA +TJH par mise en équivalence.

** Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note A.1.3. « Changement de méthode IFRIC 12 : traitement comptable des contrats de concession » du rapport financier annuel consolidé 2008.

Crédits photos : Couverture : Axel Heise – Photothèque ASF / Axel Heise, Jacques Hoden-Kachina Images,
Francis Vigouroux, Tristan Paviot, Sylvie Curty-Studio PIXIE, Fotolia, David Pinoli.

Conception et réalisation : **avant**garde

Document imprimé dans le respect des normes environnementales
papier (60 % de fibres recyclées, 40 % de fibres vierges FSC) – imprimeur certifié PEFC et FSC (encres végétales)

Dépôt légal : mai 2009

RCS ASF Nanterre 572 139 996

Siège social
9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 72 71 90 00
www.asf.fr

Une société de VINCI CONCESSIONS